Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8670247
Centre d'intérêt: 510

Henripin, Marthe, 1930-.

"Les écoles de chance" : retourner aux études pour apprendre à réussir. 2, Ecole Boudreau / Marthe Henripin, Lucie Proulx ; [pour la Direction générale de la recherche et du développement et la Direction de l'éducation permanente]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1986].
viii, 84 p. ; 28 cm. -- (Insertion sociale et professionnelle des jeunes. Documents pour l'action)

Code: 28-1827.

ISBN 2-550-08567-1

Vedette(s)-secondaire(s): Proulx, Lucie * Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale de la recherche et du développement * Québec (Province) Direction de l'éducation permanente

Descripteur(s): Retour aux études * Decrocheur * Ecole innovatrice * Intégration sociale * Caractéristiques de l'établissement * Etudiant adulte * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Ecole Boudreau (Vanier, Québec)

Le document décrit l'expérience réalisée à l'Ecole Boudreau depuis septembre 1984. Il s'agit d'une école secondaire de jour de la Commission des écoles catholiques de Québec située à Vanier. Elle dispense des cours de formation générale de la première à la cinquième année du secondaire, conformes aux exigences du secteur régulier mais organisés selon un régime spécifique pour "raccrocheurs". L'école accueille principalement des jeunes adultes de 15 à 30 ans qui avaient abandonné leurs études depuis plus de neuf mois. Le document présente l'école, rappelle ses débuts, donne les caractéristiques des jeunes adultes qui la fréquentent et expose son projet éducatif. Sont présentés ensuite le programme général de formation et le régime de reconnaissance, la formule pédagogique adoptée, l'organisation générale de la formation, le personnel de l'école, les modalités collectives de fonctionnement, le mode de financement et les principaux résultats après un an et demi de fonctionnement.

Type de document: r

BSQ 8670247

Insertion sociale et professionnelle des jeunes

Documents pour l'action

éducation permanente éducation permanente éducation permanente

"Les écoles de chance"

Retourner aux études pour apprendre à réussir

2. L'école Boudreau

Marthe Henripin
Lucie Proulx

Québec

EDUQ 8670247

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Documents pour l'action

«LES ÉCOLES DE CHANCE»

Retourner aux études pour apprendre à réussir

2. École Boudreau

Marthe Henripin
Lucie Proulx

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

Jacques Babin, directeur général

DIRECTION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Jean Proulx, directeur

Pour se procurer ce document,
écrire à : Direction de l'éducation permanente
600 Fullum, 4e étage, Montréal H2K 4L1
Tél. (514) 873-3537

ISBN: 2-550-08567-1
Dépôt légal : premier trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

«D'autres s'accrochent à Dieu ou à la dope;
nous, on s'est accrochés à l'école»
(un étudiant)

PRÉSENTATION

«L'adaptation des formules d'éducation» constitue l'un des volets du plan d'action gouvernemental mis sur pied pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elle est également un pas dans la direction d'une éducation plus «permanente», plus souple et organisée de façon à permettre une multiplicité de cheminements parfois discontinus. Pour la troisième année, et depuis plus longtemps dans certains cas, de nombreux milieux scolaires inventent et expérimentent diverses formules d'activités et d'organisation à l'intention des jeunes qui ont quitté l'école avant la fin de leurs études secondaires ou qui, ne se sentant pas à l'aise dans les écoles, songent à «décrocher».

Des expériences à partager

La Direction de l'éducation permanente a entrepris de décrire un certain nombre de ces formules, dans le but premier de diffuser auprès des enseignants, des formateurs et des responsables de projets, des idées fécondes déjà mises en pratique ailleurs.

Cette série de descriptions d'expériences (monographies) vise également à sensibiliser ceux qui prennent des décisions d'ordre pédagogique ou administratif à l'efficacité et aux conditions d'organisation des diverses formules, étant donné les situations réelles d'une partie non négligeable des jeunes. Ceux-ci se trouvent en effet confrontés à des problèmes nouveaux pour leur passage à l'âge adulte, car nos sociétés les laissent beaucoup plus longtemps *«en circuit d'attente»*, ce qui a un impact sur leur estime de soi et par là sur leur motivation scolaire, leur assiduité et leur volonté d'apprendre.

Un peu plus tard, à partir de l'ensemble des expériences décrites, ainsi que des résultats et des interrogations qui s'en dégagent, la Direction de l'éducation permanente compte élaborer un cadre général de réflexion et d'analyse sur l'insertion sociale des jeunes dans les années '80.

La série «Les écoles de chance»

Elle comprend d'abord trois fascicules présentant chacun une école spéciale pour «raccrocheurs», gérée soit par le secteur régulier, soit par l'éducation des adultes. Elle

comprend aussi un quatrième fascicule dans lequel on trouvera la liste des écoles spéciales pour «raccrocheurs» au Québec, une synthèse des caractéristiques communes à ces écoles, les problèmes majeurs qu'elles rencontrent, ainsi que les principales questions que posent, à l'ensemble du système scolaire et à la société, ces *«écoles de chance»* nommées ainsi par les jeunes eux-mêmes.

L'école Boudreau

Les traits qui la caractérisent plus particulièrement sont les suivants :

- Le projet d'école a été élaboré **conjointement** par le responsable du Service d'éducation des adultes et par des responsables de services de l'enseignement secondaire «régulier» d'une même commission scolaire.

- Les deux secteurs («régulier» et «adultes») ont également mis au point conjointement un **Centre d'accueil et de référence** qui prend en charge le recrutement, l'accueil, l'information, l'évaluation des acquis, l'orientation et le processus d'entrée en formation, pour tous les jeunes adultes du territoire désirant retourner aux études : ceux-ci peuvent choisir entre diverses modalités de formation ou être référés par le Centre à d'autres programmes.

- L'école est gérée par le secteur «régulier» et dispense la formation générale de la 1e à la 5e secondaire.

- Sa clientèle est à 55% féminine; les 4/5 des étudiants bénéficient de prestations d'aide sociale; l'étalement des âges est assez grand : 15 à 51 ans; l'arrêt scolaire est en moyenne de sept ans.

- Les trois quarts des étudiants ont atteint le deuxième cycle du secondaire.

- L'organisation des études est caractérisée **par une formation intensive, concentrée en deux sessions** de quinze à seize semaines chacune, chaque session comptant pour une année scolaire, pour une matière, ce qui a exigé un redécoupage séquentiel des matières.

- Le programme de formation comprend essentiellement les matières officielles, plus des activités étudiantes déterminées et organisées par les étudiants eux-mêmes, auxquelles le

tiers d'entre eux sont dans l'impossibilité de participer à cause de leur situation de vie (notamment ceux et celles qui sont chefs de famille.

- La formule pédagogique est **le cours magistral**, assorti d'une période très importante de récupération qui est un droit pour l'étudiant, d'un temps prescrit de **travail personnel**, et d'une grande place faite à l'**évalution formative**. De plus, l'utilisation d'une «fiche de signalement» permet aux enseignants d'identifier les types de difficultés rencontrées par les étudiants, ce qui permet aux professionnels de l'école d'élaborer, si nécessaire, des plans d'intervention adéquats, auprès de chacun.

- Il existe à l'école un système de reconnaissance publique des résultats et des efforts, qui se traduit en particulier par la remise de «certificats d'honneur».

- L'équipe de l'école manifeste de plus sa volonté de **créer un milieu de vie social** en accordant beaucoup d'importance à la disponibilité de chacun auprès des jeunes et à leur écoute.

- L'école fait un effort particulier pour connaître la situation de ses étudiants, leurs attentes concernant les services, et leurs réactions à ce qui est fait : cela donne lieu à plusieurs enquêtes et sondages.

Nous remercions tous ceux qui ont collaboré à ces *«documents pour l'action»* et qui choisissent de travailler dans ces *«écoles de chance»* où les jeunes cessent d'occuper passivement une position de «client attendant le service» et prennent en main leurs apprentissages et leur propre développement. L'expérience montre déjà que cela a permis à plusieurs d'effacer leur sentiment d'échec et d'inutilité et de retrouver une certaine raison d'être et l'estime de soi. Nous remercions également la Coordination ministérielle pour sa contribution financière, et les responsables régionaux du dossier pour leur collaboration.

Nous souhaitons que cette série de descriptions puisse alimenter la réflexion générale sur le phénomène de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes aujourd'hui, et susciter la recherche continue d'autres façons encore d'y faire face.

Marthe Henripin
Responsable du dossier ISPJ
à la Direction de l'éducation permanente

Pour entrer en contact avec l'école Boudreau
Directeur : Monsieur Charles Proulx (418) 688-3249

TABLE DES MATIÈRES

Page

I L'école 1

II Les débuts de l'école Boudreau 3

III Qui sont ces jeunes adultes ? 5

IV Le projet éducatif de l'école 11

V Le programme général de formation et le régime de reconnaissance 15

5.1 — Le programme de formation offert à l'école Boudreau
— Les matières officielles
— Un redécoupage séquentiel
— Les activités étudiantes
5.2 — Le régime de reconnaissance en vigueur à l'école Boudreau

VI La formule pédagogique 25

6.1 Le contrat scolaire : un engagement face à soi-même
6.2 Un plan de travail par matière remis à l'étudiant en début de session
6.3 Un rythme intensif de présentation de la matière
6.4 Le cours magistral
6.5 Un temps prescrit de travail personnel
6.6. La récupération
6.7 Le travail d'équipe
6.8 Une *«fiche de signalement»*
6.9 Le tutorat
6.10 Des tests d'auto-vérification
6.11 Deux évaluations sommatives par session
6.12 Un système de valorisation publique du rendement scolaire et personnel des étudiants

VII L'organisation générale de la formation 37

7.1 Le processus de recrutement et d'entrée en formation
7.2 Les modalités de fréquentation scolaire offertes par l'école
7.3 L'assiduité
7.4 Les règlements
7.5 Les services personnels offerts par l'école
7.6 Les autres services

VIII L'équipe de l'école Boudreau 49

8.1 L'équipe
8.2 Le directeur de l'école
8.3 Les enseignants
8.4 Le responsable de la vie étudiante
8.5 Le chef de groupe à la vie pédagogique

8.6 Le conseiller d'orientation
8.7 Le travailleur social
8.8 Le magasinier-appariteur
8.9 La secrétaire
8.10 Le concierge
8.11 Le soutien professionnel à l'équipe et le perfectionnement
8.12 Les relations de l'équipe avec les organismes extérieurs

IX Les modalités collectives de fonctionnement 61

9.1 Le comité de participation des enseignants
9.2 L'équipe-école
9.3 L'assemblée générale du personnel
9.4 Le conseil étudiant
9.5 L'assemblée générale des étudiants
9.6 Des comités ad hoc chez les enseignants ou chez les étudiants
9.7 Le rôle des parents

X Le financement 65

XI Les principaux résultats après un an et demi 67

11.1 Quelques résultats quantitatifs
11.2 Le premier objectif : fournir aux jeunes adultes un milieu social qui leur permette de développer un sentiment d'appartenance
11.3 Le deuxième objectif : permettre et encourager la réussite des apprentissages scolaires
11.4 Le troisième objectif : permettre et favoriser la prise en charge de son développement personnel
11.5 Quelques autres résultats non anticipés
11.6 Quelques interrogations

Conclusion 77

Annexe — La situation à l'école Boudreau dans l'ensemble des actions réalisées par la commission scolaire, avec un objectif d'insertion sociale des jeunes 79

I. L'ÉCOLE

L'école Boudreau est une école secondaire de jour située à Vanier, sur le territoire de la Commission des écoles catholiques de Québec. Elle dispense des cours de formation générale de la 1ère à la 5e secondaire, conformes aux exigences du secteur régulier mais organisés selon un régime spécifique pour «décrocheurs».

Elle accueille principalement des jeunes adultes de 15 à 30 ans, qui ont décidé de reprendre leurs études abandonnées depuis plus de 9 mois. Elle reçoit aussi des étudiants plus âgés, chefs de famille, qui bénéficient maintenant des mesures spéciales de rattrapage scolaire; il y a même une étudiante de 51 ans ayant élevé sa famille, qui ne veut pas aller à l'éducation des adultes, mais dans une école ressemblant à ce qu'elle a connu autrefois.

La clientèle provient surtout du territoire de la C.E.C.Q.; 10 % des étudiants viennent de quelques commissions scolaires de la région de Québec (Tilly, Chauveau, Orléans) qui n'offraient pas ce service en 1984-85; d'autres sont référés par les centres Travail-Québec de régions plus éloignées (4 de la Gaspésie, 2 de Sept-Iles, 2 de la région de Natashquan, et en 1985, 8 de Havre-St-Pierre); ces derniers reçoivent une allocation pour leur pension.

L'école Boudreau n'est pas une alternative à l'école régulière; elle s'adresse à des jeunes adultes qui ont décidé de revenir terminer leurs études secondaires et qui ont *«perdu l'habitude du travail intellectuel»*.

Pour leur permettre d'atteindre leur objectif, on leur offre à la fois une stabilité, de l'ordre, et une relation significative avec quelques adultes. L'école Boudreau veut être, pour ces jeunes, **un milieu de vie social** : beaucoup ont vécu dans un isolement total et peuvent partager ici une existence et une certaine complicité avec d'autres. Elle veut être aussi **un milieu de vie pédagogique**, très exigeant au plan scolaire et essoufflant pour plusieurs, mais où le soutien et l'encouragement sont très forts. Au plan scolaire, elle est caractérisée par un cours très intensif et par une organisation particulière des études en deux sessions annuelles.

II. LES DÉBUTS DE L'ÉCOLE BOUDREAU

Cette école est une réponse aux demandes de jeunes adultes qui désiraient retourner aux études après quelques années d'absence et cherchaient une formule correspondant davantage à leur cheminement que l'éducation des adultes. Le projet a été élaboré conjointement par les responsables du Service d'éducation des adultes et du Service de l'enseignement secondaire, et par le coordonnateur des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire de la Commission des écoles catholiques de Québec. Déjà, l'école Marie-Anne existait à Montréal; pourquoi pas une école pour «raccrocheurs» à Québec ? L'annonce des programmes ministériels d'insertion sociale et professionnelle des jeunes vient renforcer la décision de la commission scolaire de se doter d'une telle école.

En 1983-84, l'école pour «raccrocheurs» s'installe dans la même bâtisse que l'école secondaire Louis Jolliet. À cause de leur âge, les jeunes «raccrocheurs» ont une organisation propre avec discipline particulière et horaires adaptés : la cohabitation avec les autres étudiants s'avère difficile et ne dure qu'une année.

L'école Boudreau est créée en septembre 1984 et emménage dans une école primaire désaffectée. *«Quand j'ai pris l'école, il n'y avait pas une chaise »*, se rappelle le directeur : on récupère du mobilier et du matériel d'un pavillon qui fermait ses portes.

Après entente avec le syndicat, l'école procède au recrutement du personnel : quatorze enseignants sont retenus.

Le recrutement des étudiants présente une particularité : **on leur offre la possibilité de CHOISIR entre deux modalités de formation et on les assiste dans ce choix.**

— Il y a l'**école Boudreau** qui leur propose, de jour, un cours intensif et adapté correspondant au régime pédagogique du secteur régulier.

— Il y a le **Centre d'éducation des adultes pour la formation générale**, qui leur offre un enseignement de jour ou de soir, selon le régime pédagogique de l'éducation des adultes.

— Le jeune avait aussi, la première année, la possibilité de combiner les deux formules, mais cette possibilité n'existe plus.

Pour aider le jeune dans son choix, les Services éducatifs du secondaire et le Service d'éducation des adultes ont uni leurs forces pour mettre au point un **Centre d'accueil et de référence** qui prend en charge le recrutement, l'accueil et le processus de sélection des jeunes «raccrocheurs». Ce centre, situé dans les locaux de l'école Boudreau, offre à tous ceux qui désirent reprendre leurs études secondaires après neuf mois d'arrêt, différentes activités préparées et animées par des conseillers d'orientation. Ces activités, dont la première est une session de trois jours appelée «Premier contact», permettent à chaque jeune de bien connaître sa situation scolaire et professionnelle, de préciser ses objectifs personnels et ses besoins éducatifs et, après avoir été informé des particularités de chaque régime d'études, de choisir la formule qui lui convient le mieux. On veut ainsi lui permettre, dès le départ, de s'engager dans une démarche autonome et voulue. (Comme on le verra plus loin, d'autres démarches sont proposées par le Centre à ceux qui restent indécis à cette étape.)

Les demandes affluent et il est impossible de répondre au fur et à mesure à toutes : après 7 mois (avril 1985), 200 jeunes sont inscrits sur la liste d'attente du Centre d'accueil et de référence, pour participer à une session de «Premier contact».

Dès février 1985, on doit déjà cesser les inscriptions pour septembre 1985, car il n'y a plus aucune place, ni à l'école Boudreau où il ne restait que 80 places/élèves pour la session d'automne 85, ni au Centre d'éducation des adultes qui, bien qu'ayant ouvert des cours du soir au début de 1985, ne disposait que de 250 places pour de nouveaux étudiants. Aussi, en septembre 1985, le Service d'éducation des adultes de la commission scolaire ouvre un nouveau centre de formation générale qui offre des cours d'alphabétisation afin de répondre aux jeunes, de plus en plus nombreux, qui ne possèdent pas les acquis scolaires de niveau secondaire; ceux-ci pourront par la suite s'inscrire en 1ère secondaire à l'école Boudreau lorsqu'ils auront terminé les apprentissages de niveau pré-secondaire.

L'école Boudreau démarre donc en septembre 1984 avec 291 étudiants inscrits à sa première session (de septembre à fin décembre 1984). À la deuxième session (de février à fin mai 1985), 330 étudiants s'inscrivent. Une dizaine seulement combinent des cours à l'école Boudreau et à l'éducation des adultes. En septembre 1985, 309 étudiants fréquentent à temps complet l'école qui a atteint son rythme de croisière.

III. QUI SONT CES JEUNES ADULTES ?

Ils ont en moyenne 24 ans (23 ans et 7 mois) : l'échelle des âges va de 15 ans et 9 mois à 51 ans. Plus de la moitié sont des femmes (55 %).

En 1985-86, l'arrêt scolaire moyen est de 7 ans, alors qu'en 1984-85, il était de 4 ou 5 ans.

• Leur situation familiale et socio-économique

Une cinquantaine d'étudiants (17 %) ont charge d'enfants, soit environ 1 sur 6.

Les trois-quarts d'entre eux (73 % en 1984-85 et 82% en 1985-86) reçoivent des prestations d'aide sociale, et 9 % des prestations d'assurance-chômage; 18 % dépendent financièrement de leur famille. Un bon nombre viennent de milieux peu favorisés au plan économique et reflètent la culture de leur milieu.

Environ 40 % des étudiants habitent encore chez leurs parents; ceux d'entre eux qui reçoivent l'allocation de 340 $ par mois vivent plus facilement que les autres. D'autres considèrent au contraire qu'il est nécessaire de quitter le toit familial s'ils veulent améliorer leur situation financière : *«tu n'as pas droit à l'aide sociale si tu n'as pas six mois d'autonomie... tous mes amis l'ont»*. La majorité *«vivent en appartement»* avec leur sœur, en couple ou tout seuls.

Plusieurs étudiants travaillent, certains dans des emplois réguliers après les heures de cours, d'autres à temps partiel les jeudi et vendredi soir et le samedi, parfois le vendredi après-midi; quelques-uns s'arrangent pour faire le nombre d'heures nécessaires pour avoir droit à l'assurance-chômage; une entente verbale permettant à un jeune de rester disponible pour des emplois éventuels a été conclue avec certains bureaux d'assurance-chômage.

L'école demande à ceux qui ont un emploi d'apporter une *«preuve de travail»* et s'organise pour ajuster leurs horaires de cours en conséquence. Par exemple, une étudiante travaillant tous les soirs de 16h00 à 24h00 dans un hôpital, sauf le lundi, suit 2 périodes de 3

heures le lundi, 4 périodes le matin pour chacun des autres jours, et fait sa récupération en chimie le lundi soir.

L'âge moyen relativement élevé des étudiants de l'école Boudreau, de même que leurs diverses obligations familiales et de travail, ont un impact sur le climat et l'organisation de l'école, comme on le verra plus loin.

Les étudiants plus âgés qui ont beaucoup d'obligations et *«reviennent réellement pour le scolaire»* sont très exigeants vis-à-vis des professeurs. Ils n'ont pas de temps à perdre car, en plus de leurs heures de fréquentation scolaire, ils ont *«leur vie de couple, leur vie de famille, les enfants, leurs tâches quotidiennes, souvent un emploi à temps partiel»*; il est donc très difficile pour eux de participer à des activités étudiantes ou para-scolaires.

Les étudiants de 20-22 ans *«veulent, en plus d'étudier, avoir du plaisir»*; ils sont prêts à s'impliquer dans des activités non scolaires, dans la mesure où ils ont du temps et de l'argent.

Les plus jeunes de 16-17 ans, une minorité à l'école, n'utilisent pas toujours au mieux la liberté qui leur est laissée : *«plusieurs ont la bougeotte, cherchent constamment des excuses pour partir avant l'heure, trouvent rapidement des façons de s'évader du travail, ne viennent pas à la récupération... Ils ne dérangent pas trop, mais c'est davantage le groupe qui les motive au travail.»*.

C'est pourquoi on trouve important, à l'école, de mêler les jeunes de 18 ans qui ont plus tendance à chahuter, avec ceux de 25 ans qui veulent apprendre, car cela permet l'auto-discipline dans les groupes.

Mais quel que soit leur âge, beaucoup ont mûri durant leur période de décrochage, souligne le directeur : *«Même à 16 ans, ceux qui ont "mangé un peu de misère" ont un vécu qu'ils n'avaient pas à la polyvalente... d'autres par contre, que leur mère lève encore le matin à 23 ans, risquent de continuer à vivoter.»*

- **Au plan psychologique**

De leur expérience scolaire, ces jeunes ont retenu surtout l'absence de considération : *«Le monde qui décroche, c'est pas pour rien; ils te traitent comme un enfant sans s'occuper de*

ton expérience de jeune.» Ayant vécu les changements draconiens du début de la révolution tranquille, ils ont gardé de l'école l'image d'un endroit très gros et impersonnel où ils ont subi une incompréhension flagrante. Plusieurs disent avoir essayé de régler les problèmes qu'ils rencontraient, mais *«Le directeur n'avait jamais le temps, les profs non plus »*, et ils sont sortis avec le problème.

À leur arrivée à l'école Boudreau, un bon nombre de ces jeunes vivent une anxiété profonde qui peut durer toute la première session. Ayant beaucoup subi l'échec sur les plans scolaire, familial et social, ils ont peur de le subir à nouveau dans leur expérience de retour à l'école et sont très insécures au départ : *«ils manquent de confiance en eux quant à la réussite de leur matière; même celui qui a 90 % a encore peur de ne pas réussir»*, note un professeur.

On remarque également que plusieurs sont, au début *«comme dans un cocon»*, explique un enseignant; c'est un peu comme s'ils se disaient : *«maintenant, je sais où je m'en vais et je le fais seul»*.

On compte, chaque année, des cas de dépression liée à des situations de vie : tensions familiales et conjugales, tentative de suicide, violence faite aux femmes. La plupart ont eu des expériences de drogue.

«Il faut qu'ils se créent de l'espoir...»

La plupart de ces jeunes sont convaincus qu'ils ne peuvent trouver un travail valable sans leur diplôme de secondaire, mais ils savent aussi que le diplôme d'études secondaires n'est pas une garantie d'emploi. Cependant, certains affirment avec assurance que *«même s'il n'y a pas de "jobs", il y en aura pour moi, soit ici, soit ailleurs au Canada...»*

Pourquoi sont-ils revenus à l'école ?

L'un des facteurs importants est leur confrontation avec le monde du travail : *«Moins tu as d'années d'études, plus tu travailles et moins tu es payé. Si tu n'as pas le papier, tu te fais exploiter à 4 $ l'heure pour tirer des joints dans la construction, alors que tu auras 20 $ l'heure avec une carte de compétence.»* Il y a aussi la difficulté à dénicher ces emplois si peu satisfaisants : *«J'ai fait 300 demandes d'emploi.»* Plusieurs filles ont travaillé comme

«barmaids», réceptionnistes-téléphonistes, bonnes en maison privée, et sont *«tannées de se faire achaler»*. D'autres jeunes se sont heurtés au fait de n'être pas bilingues.

Les objectifs (non mutuellement exclusifs) qu'ils poursuivent en retournant aux études sont les suivants, selon le résultat d'un questionnaire qu'ils ont rempli la première année, lors des sessions «Premier contact» suivies au Centre d'accueil et de référence :

— terminer une 5e secondaire : ..... 69 %

— se rendre au cégep..... ..... 24 %

— prendre une option professionnelle après la 3e ou la 5e secondaire..... 12 %

— être mieux préparé pour le marché du travail..... 20 %

— raisons personnelles telles que meilleure adaptation sociale, valorisation personnelle, etc..... 13 %

— autres..... 4 %

— pas de réponse..... 1 %

- **Leur situation scolaire et leur motivation aux études**

Voici comment les jeunes se distribuaient entre les niveaux d'étude à la rentrée scolaire de septembre 1985, selon les tests d'évaluation qu'ils ont passés lors de la session «Premier contact»; le classement est fait à partir des résultats aux tests de français :

Niveaux scolaires	% d'élèves
1ère secondaire	9, 0 %
2ème secondaire	17,5 %
3ème secondaire	28,0 %
4ème secondaire	28,0 %
5ème secondaire	17,5 %

On constate que 73,5 % des élèves inscrits à l'école Boudreau en 1984-85 ont atteint le deuxième cycle du secondaire; 45,5 % sont en 4e ou en 5e et pour plusieurs d'entre eux, la

porte du Cégep n'est plus si loin. Mais un peu plus du quart (26,5 %), qui se trouvent en 1ère ou en 2e, sont encore loin du but et *«ne voient pas le bout du tunnel »*.

Un bon nombre de ces jeunes viennent du secteur professionnel court : certains l'ont abandonné avant la fin, plusieurs sont allés *«jusqu'au bout du cul de sac»* et se retrouvent *«mal outillés à la fois pour reprendre le travail scolaire et pour exercer un métier »*, constate l'équipe de l'école, et cela est pour eux source de démotivation. Quelques jeunes seulement viennent de l'adaptation scolaire, ayant été identifiés comme élèves en difficultés graves d'apprentissage ou mésadaptés socio-affectifs. Un bon nombre, principalement des garçons, se sont fait mettre à la porte de l'école. Trois jeunes font, à l'école, des travaux compensatoires.

- ***«Avant, étudier, ça ne m'intéressait pas... maintenant, on veut.»***

Malgré leur motivation assez forte au départ, le retour aux études secondaires n'est pas facile pour la plupart de ces jeunes qui, souvent, n'avaient pas bien perçu toutes les exigences découlant de leur décision de revenir étudier. Plusieurs voyaient d'abord l'école comme une *«réponse à leurs problèmes»* d'isolement, de drogue, d'alcoolisme, de mésentente avec leur conjoint ou leur «chum», etc. Et ils ont été surpris par les exigences de la fréquentation scolaire et par les problèmes connexes qu'ils devaient affronter en revenant à l'école : le transport, le logement, la «bouffe», les garderies, le nouveau partage des rôles dans le couple ou dans la famille.

Le retour aux études exige aussi une modification importante dans leur style de vie : *«Tu es un oiseau de nuit, et il faut que tu écoutes, assis , à huit heures du matin, un peu lavé...» «Alors qu'ils étaient libres dans la rue,* explique un enseignant, *ils doivent revêtir les comportements et les contraintes de la condition d'étudiant : un horaire d'étudiant, un budget d'étudiant, un encadrement d'école.»* En plus, cela exige un changement dans leurs structures mentales : *«Dans leur milieu, c'était souvent la force physique qui était valorisée, mais à l'école c'est la force intellectuelle.»* Ils ont aussi à surmonter un certain défaitisme ambiant : *«Tu es bien fou d'aller étudier, car il y a des avocats chômeurs.»*

Néanmoins, constate l'équipe, *«plus ils ont passé de temps en dehors de l'école, moins ils sont difficiles à motiver. Quand ils sont embarqués c'est plus long, plus sérieux et tenace; les emballements adolescents ne sont pas leur lot».*

- **Les pronostics de l'équipe**

Un second questionnaire portant sur **les perspectives d'étude** des jeunes ayant suivi les sessions de «Premier contact» en 1984-85 révélait les tendances suivantes :

— 29 % veulent obtenir leur D.E.S., sans autre plan pour l'instant;

— 19 % envisagent de se rendre jusqu'à la fin de la 5e secondaire professionnelle;

— 37 % veulent aller au Cégep;

— 15 % ont des perspectives universitaires.

Selon les enseignants et la direction, il y a à Boudreau deux grands groupes d'étudiants, différents dans leurs acquis et dans leurs visées. Il y a d'abord les étudiants de 1ère, 2e et 3e secondaire, dont la plupart viennent du secteur professionnel court : *«plusieurs manquent de souffle lorsqu'ils atteignent le secondaire 3»*... quelques-uns peuvent, cependant, *«attraper l'ambition du Cégep en cours de route.»* Un deuxième groupe est constitué des étudiants de 4e et 5e secondaire, plus près du diplôme. Parmi ceux-ci, il y a les *«très forts, qui veulent avoir du plus fort»* ceux qui ont des difficultés scolaires mais manifestent la volonté de se rattraper; et enfin *«les rêveurs... ceux qui, limités sur le plan intellectuel, ont décidé de se rendre à la fin du secondaire»*. Ces derniers ont beaucoup de difficulté mais ne le voient pas : *«Pour ceux-là, tout est facile... ils ont besoin de se frapper la tête sur un mur, car ils surévaluent leurs capacités.»*

L'équipe estime donc que certains étudiants auront de la difficulté à dépasser la 2e secondaire; cependant elle entend les assister au maximum afin qu'ils terminent leur 3e secondaire et puissent entrer au secteur professionnel qui répondrait davantage à leurs capacités et à leurs habiletés. Une difficulté est que justement, *«plusieurs sont venus "s'essayer" au secteur général parce qu'ils ont eu une mauvaise expérience au secteur professionnel, et qu'ils sont réticents à s'y retrouver à nouveau »*. Mais comme le souligne une enseignante : *«La vie est un facteur de sagesse... Ces jeunes viennent chercher un succès... à nous de les convaincre qu'ils sont capables d'aboutir.»*

IV. LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE

Le projet éducatif de l'école Boudreau a été élaboré, après quelques mois de fonctionnement, par la direction, l'équipe des enseignants, les professionnels, le personnel de soutien et les membres du conseil étudiant, en s'appuyant sur l'expérience vécue ensemble lors de la toute première session.

Le projet éducatif est **centré d'abord sur la réinsertion sociale des jeunes adultes**. *«Jusque-là,* explique le directeur, *ils étaient bien souvent enfermés chez eux, attendant devant la TV leur chèque du Bien-être social... c'est pourquoi nous considérons que ces jeunes ont besoin en priorité* ***d'un milieu*** *qui les sorte de la maison et de la rue.»*

4.1 L'objectif général

Partagé par tous, il est donc de : *«Créer un milieu de vie sociale et pédagogique pour favoriser la réinsertion sociale des jeunes adultes».*

4.2 Trois objectifs plus spécifiques

Pour réaliser cet objectif, l'école travaille à mettre en œuvre un plan d'action bâti autour des trois grands axes suivants énoncés ici par ordre d'importance :

- **Le premier objectif : *«développer la fierté et le sentiment d'apparte - nance des élèves et du personnel envers l'école»***

L'équipe veut porter *«une attention toute spéciale à la dimension humaine »*; son projet éducatif demande à chacun *«une présence, une écoute et une disponibilité auprès des jeunes»* et cela dès leur arrivée, par la réception qui leur est faite au secrétariat. Le directeur, le premier, est toujours disponible en priorité pour un étudiant qui veut le rencontrer personnellement, même si cela peut l'amener parfois à être en retard à d'autres

rendez-vous : *«Aucune règle administrative ne va m'empêcher de rencontrer un étudiant qui a besoin de me parler.»* Les enseignants sont considérés avant tout comme des êtres humains et non d'abord comme *«des donneurs de cours»*. Le projet éducatif demande aussi à chacun une *«participation aux diverses activités qui se déroulent en cours d'année»*.

Tous reconnaissent qu'à Boudreau, *«le milieu social est l'aspect le plus important, et que le pédagogique suivra»* : il est important que les jeunes puissent découvrir que d'autres ont les mêmes problèmes qu'eux, et deviennent ensemble capables de les résoudre. C'est pourquoi, selon son projet éducatif, l'équipe veut *«favoriser, pour les jeunes, l'accès à des services d'orientation, d'aide pédagogique, de pastorale, de santé et d'aide psycho-sociale... et les informer sur les diverses lois auxquelles ils sont confrontés et sur les droits qui y sont inscrits.»* Elle entend également *«être à l'affût des différents services que des organismes extérieurs ou des organismes communautaires régionaux peuvent rendre aux étudiants de l'école.»*

C'est par cet ensemble d'attitudes et d'actions que l'école cherche à traduire son premier objectif d'être **un milieu** répondant aux attentes des jeunes adultes et à leurs besoins sur les plans scolaire, personnel et social.

- **Le deuxième objectif : *«permettre et encourager la réussite des appren - tissages scolaires»***

À ces jeunes adultes qui, de leur expérience antérieure en milieu scolaire, ont gardé la crainte de l'échec, l'école Boudreau veut *«offrir les meilleures activités d'apprentissage, en vue de leur formation et de leur préparation à des études subséquentes (profession - nelles, collégiales ou universitaires).»*

Pour concrétiser cela, le projet éducatif *«invite tous les membres de l'équipe à donner leur maximum afin d'aider les élèves, par l'écoute d'abord et les conseils ensuite, à reprendre goût à l'apprentissage des matières scolaires, (..) à se donner les moyens de la réussite scolaire, (...) et à maintenir leur motivation.»* De façon plus précise, le projet éducatif *«demande à chaque enseignant de produire son projet d'enseignement ou de travail et d'en favoriser la compréhension par les élèves impliqués»*; il demande aussi à chaque étudiant *«d'être assidu à ses cours et de fournir un rendement maximum»*, et propose à cet effet *«la mise en œuvre d'un projet de valorisation du rendement scolaire et personnel.»*

Par ailleurs, l'équipe a mis au point une formule pédagogique qui lui est propre et qui lui apparaît susceptible de favoriser l'apprentissage et la réussite dans les études. Elle se préoccupe également de créer un climat de travail propice à l'obtention de meilleurs résultats; elle a conçu pour cela un encadrement offrant au jeune un soutien pédagogique important, et quelques règles de vie axées sur la présence aux cours et la ponctualité, *«comme si le jeune était dans un milieu de travail.»*

Enfin, l'équipe a inscrit dans son projet éducatif sa volonté de *«favoriser la relation avec les centres d'éducation des adultes»*, afin de *«permettre aux étudiants qui voudraient changer leur mode d'apprentissage, de le faire en cours d'année.»*

- **Le troisième objectif : *«permettre et favoriser la prise en charge personnelle»***

Selon son projet éducatif, l'équipe de Boudreau veut *«aider les jeunes à acquérir les habiletés et l'autonomie nécessaires pour assurer leur propre développement.»*

À cette fin, le projet éducatif invite les étudiants à *«former différents comités pour mettre en place eux-mêmes, dès le début de la session, des activités sociales, culturelles, sportives et économiques»* déterminées par eux.

La formule pédagogique retenue vise également à permettre à chaque jeune de décider par lui-même de son plan de travail et de la façon dont il va ou non profiter de l'encadrement pédagogique et personnel qui lui est offert.

- **Une autre préoccupation importante : projeter une image positive des «raccrocheurs»**

Le projet éducatif mentionne également que chacune des personnes de l'école sera «disponible aux différents organismes d'information afin de diffuser positivement le vécu du retour à l'école». Le directeur, les étudiants et le personnel participent à différents colloques, congrès, entrevues, etc. «Il est important, note le directeur, de ne pas laisser s'accréditer des images négatives de Bien-être social, de drogue, etc., et de projeter dans le public une image positive».

4.3 Un projet très exigeant

Ce projet éducatif de l'école Boudreau est très exigeant pour tous ceux qui sont en contact avec les jeunes adultes; il demande de leur part :

— **une grande disponibilité**, pour être à l'écoute de ces jeunes adultes et pour être à l'affût des situations qui peuvent les empêcher de mener à bien leur programme de formation;

— **une grande tolérance, une complicité même** : *«Ils ont souvent été, dans leur milieu, et dans leurs écoles antérieures, des marginaux en porte-à-faux... mais ici, on ne pose pas de jugement et même, on se fait des clins d'oeil de connivence.»*

— **beaucoup d'engagement personnel**, dans la relation qu'ils établissent avec les jeunes, bien sûr, mais aussi dans la mise en place d'une formule pédagogique très exigeante par son caractère intensif.

Le projet éducatif de l'école Boudreau, bâti avec le concours du conseil étudiant, est exigeant également **pour les jeunes eux-mêmes.**

Bien sûr, comme le souligne le directeur, la concrétisation de ce projet éducatif est *«en évolution perpétuelle d'une année à l'autre, car nous sommes accrochés à la réalité et nous essayons de nous ajuster au jour le jour.»*

V. LE PROGRAMME GÉNÉRAL DE FORMATION ET LE RÉGIME DE RECONNAISSANCE

À l'école Boudreau, les étudiants sont soumis à un régime **adapté**, basé sur le régime pédagogique officiel du secondaire. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- ensemble des matières du secondaire régulier de niveau I à V, réparties en cours obligatoires et optionnels dont les contenus sont, en tous points, conformes aux cours offerts au secondaire général régulier;
- nouveau découpage séquentiel des matières pour permettre un cours intensif;
- programmes par objectifs au 1er cycle;
- règles de certification du secondaire régulier;
- deux sessions de certification du secondaire régulier;
- examens-école préparés par les enseignants et validés par la commission scolaire;
- examen officiel, en fin de session (décembre et mai). Ces examens sont préparés par le Ministère.

5.1 Le programme de formation offert à l'école Boudreau

Ce programme comprend essentiellement l'ensemble des matières obligatoires pour la sanction des études de 4e et 5e secondaire, et des activités étudiantes.

a) *Les matières officielles*

Le tableau qui suit présente la liste des matières obligatoires et optionnelles offertes à Boudreau.

LES MATIÈRES OBLIGATOIRES ET OPTIONNELLES OFFERTES

Matières obligatoires	1ère	2e	3e	4e	5e
Langue maternelle (français)	X	X	X	X	X
Langue seconde (anglais)	X	X	X	X	
Mathématiques	X	X	X	X	
Histoire					X*

* Histoire 414 peut être fait en 4e ou en 5e secondaire

Matières optionnelles (3e, 4e, 5e)	1ère	2e	3e	4e	5e
Mathématiques					X
Anglais					X
Formation personnelle et sociale				X	X
Géographie					X
Introduction aux sciences informatiques				X	X
Biologie humaine			X		
Chimie				X*	X*
Physique				X*	
Affaires étudiantes					X
Éducation au choix de carrière					X
Enseignement religieux et/ou enseignement moral				X	X

* Cours ouverts aux étudiants en mathématiques 4e et/ou 5e secondaire

- **Quelques remarques sur le programme de formation offert**

  — Pour pouvoir inscrire à son programme des matières optionnelles, l'étudiant doit avoir réussi une 2e secondaire.

  — La matière optionnelle «*Affaires étudiantes*» peut donner 2 crédits aux étudiants qui s'impliquent dans des activités d'animation étudiante.

  — Les matières optionnelles procurent des unités de 4e ou 5e secondaire, mais peuvent être choisies par l'étudiant entre la 3e et la 5e.

  — Parmi les matières optionnelles offertes, l'éducation au choix de carrière, l'enseignement religieux et l'enseignement moral n'ont pas été choisis par les étudiants.

  — On constate que l'école Boudreau a **limité le nombre de matières obligatoires**; en 1ère et 2e secondaire il n'y a que les trois matières de base.

- **Un élément particulier de ce programme : le cours «*Formation personnelle et sociale*»**

Ce cours est dispensé à raison d'une demi-journée par semaine durant quinze semaines (une session). Il donne droit à une unité de 4e secondaire et à une unité de 5e secondaire. Il faut avoir suivi le cours de 4e pour pouvoir s'y inscrire l'année suivante.

Ce cours axé sur l'expérience des jeunes adultes et sur la communication, constitue une **démarche** qui amène l'étudiant à prendre conscience de ses besoins et des priorités à donner à sa vie, en le mettant en contact avec divers thèmes susceptibles d'influencer son développement personnel et social. Le cours est divisé en quatre grands blocs :

— **Moi et le marché du travail** : quelles sont mes aptitudes, mes valeurs, mes motivations, l'atmosphère que je recherche au travail ? Et quels sont les métiers et les milieux de travail qui y correspondent ?

— **Moi et les études** : qu'en est-il de ma mémoire, de ma performance aux examens, de mes motivations, des matières que j'aime, de ma façon d'apprendre ? Et à partir de

cela, quelles conditions devrais-je me donner pour apprendre; et vers quels types de métiers devrais-je orienter mes études (au secondaire, au Cégep, à l'université) ?

— **Moi et les autres** : si je considère mon tempérament, mes besoins, ma façon habituelle de réagir face à moi et face aux autres, qu'est-ce que je veux comme contacts interpersonnels ?

— **Mes choix** : choix de vie, de travail, d'études à court terme et à plus long terme.

b) *Le caractère intensif du cours exige un certain redécoupage des matières scolaires*

En effet, à Boudreau, l'année scolaire est divisée en deux sessions de quinze semaines chacune, chaque session comptant pour une année scolaire, pour une matière. De plus, chaque cours/matière est donné à raison de deux périodes de trois heures chacune par semaine. Cette concentration dans le temps a rendu nécessaire, pour les enseignants, **un redécoupage séquentiel de leur matière**, et **un certain ré-équilibrage des programmes d'une année à l'autre**, afin de bien s'assurer que *«les étudiants ne revoient pas la même chose d'une année à l'autre, et que toute la matière soit bien couverte.»*

c) *Les activités étudiantes*

«Il s'invente progressivement des activités étudiantes», explique un enseignant, et c'est une chose qui peut contribuer à la décision de certains jeunes de rester à l'école, car *«ils peuvent se fatiguer de faire des maths et de la physique»*.

La plupart de ces activités se déroulent soit durant l'heure de midi, soit le mercredi matin et le vendredi après-midi où peu d'élèves ont un cours.

La manière dont ces activités sont organisées reflète bien les grands objectifs du projet éducatif de l'école Boudreau, en particulier l'objectif de favoriser le développement de l'autonomie chez les jeunes adultes. En effet, la plupart des activités existantes ont été suggérées par les étudiants eux-mêmes, et leur organisation est prise en charge par de petits groupes d'étudiants volontaires fonctionnant chacun de façon très autonome. La première année, les étudiants ont été entièrement responsables de l'existence et de l'organisation des

activités; en 1985-86, un enseignant consacre le tiers de son temps au soutien à ces activités : cela a permis de faire en début d'année un sondage systématique auprès de tous les étudiants sur leurs attentes en cette matière; il fournit également une aide aux groupes responsables d'activités. Ces activités, dont la plupart existent depuis le début, sont les suivantes :

- **Le journal des étudiants**

  Lancé par les étudiants la première année, le journal est vraiment un trait d'union entre le personnel de l'école et les étudiants, car tous ceux qui ont des messages à passer l'utilisent. **Le Bou-Dreaule** (dont le nom a été l'objet d'un concours après la parution du premier numéro), paraît toutes les trois semaines; il comporte les sections suivantes : un éditorial; des avis divers concernant les activités de l'école et le sport; une mini-nouvelle; des «annonces classées »; des informations générales sous forme de «*savais-tu que*»; le résultat de sondages-maison.

- **Les activités culturelles.** Elles comprennent :

  — **Les échecs,** qui regroupent une douzaine d'étudiants; il n'y a pas encore eu de tournoi.
  Les étudiants ont demandé d'ajouter d'autres jeux, comme le Scrabble.

  — **La musique** : sur 27 étudiants ayant manifesté leur intérêt au début, il reste 4 survivants pour la guitare seulement. Le groupe a rencontré des difficultés diverses : pas de local, ce qui rend difficile le jeu d'instruments bruyants comme la trompette; des incompatibilités de caractère; et le fait que les plus entraînés sont peu intéressés car ils gagnent de l'argent en jouant à l'extérieur de l'école.

  — **La ligue d'improvisation** : organisée par le Conseil étudiant la première année, elle se rencontrait deux jours par semaine le midi, une fois pour la séance d'entraînement et une fois pour la joute officielle. Elle n'a pas été reprise en 1985-86.

  — **L'activité-théâtre** : 8 à 10 étudiants ont manifesté le désir de monter une pièce, à la deuxième session de 1986, et cela s'organise.

— **Le club-vidéo** : le même film est montré deux fois par semaine à l'heure du dîner; la présentation du film est suivie d'une discussion. Cette activité est populaire et «accroche» 30 à 40 étudiants qui assistent au film et participent au débat.

- **Les activités sportives**

— **Le hockey** est la plus populaire : elle a regroupé 15 à 30 étudiants, hommes et femmes, plus un enseignant, au premier semestre.

— **Le ski alpin et le ski de fond** attirent également une trentaine d'étudiants, lorsqu'il y a de la neige (deux sorties la première année).

Les étudiants aimeraient faire de la natation, du volley-ball, du badminton, mais le problème est qu'il n'y a pas de gymnase à l'école Boudreau. Il s'en est tout de même fait un peu la première année,*«mais on manque de temps, tellement le cours est rapide et intensif»*.

- **L'Album-souvenir** : c'est une activité très importante pour les étudiants, et qui reflète bien le fait que l'école Boudreau est un milieu social dont chacun veut emporter un souvenir concret. Trente étudiants y participent, plusieurs heures par semaine : *«C'est une grosse affaire, qui demande beaucoup de travail et d'organisation : la photo de chaque étudiant apparaît dans l'album; il faut écrire un mot sur chacun; il faut aller chercher des commanditaires, vendre des porte-clefs; il y a une réunion toutes les deux semaines pour faire le point.»*

- **Le Comité des étudiants-parents** : il est important, car une cinquantaine d'étudiants sont parents. Une équipe d'au moins 10 étudiants (surtout des femmes) l'a mis sur pied la deuxième année et s'en occupe, avec le travailleur social. *«C'est un comité discret, car c'est délicat*, note le responsable des activités étudiantes, *mais il rend énormément de services : invitation de personnes-ressources provenant de différents organismes pour donner un coup de main, dépannage psychologique pour ceux qui vivent de gros problèmes, etc.»*

- **Un Comité de condition féminine** a fonctionné la première année. Il était pris en charge par quatre étudiantes, «équipées» par le travailleur social pour donner des services de première ligne, et aidées par quelques professeurs féminins. Bien que répondant à des besoins (femmes battues, etc.), il est tombé avec le départ de ces quatre étudiantes, mais sa fonction peut être remplie par le Comité des étudiants-parents.

- **Le Comité de pastorale** : une dizaine d'étudiants en font partie. Leur action est, elle aussi, très discrète : ils ont fait des paniers de Noël pour les plus démunis parmi les étudiants; ils mettent sur des affiches des phrases porteuses d'espoir; ils font de l'écoute lorsqu'un étudiant est découragé, etc.

- **Les activités sociales et les sorties**

  — **Les repas communautaires**, deux fois par session. Il y a les dîners dans la grande salle, qui coûtent un dollar : *«C'est toujours surprenant, la moitié des étudiants viennent... et tout le personnel y participe toujours, même si c'est facultatif»* explique le responsable. Il y a aussi le souper dans un restaurant *«Où on a eu de bons prix »*, pour les élèves méritants; ils étaient 75 à la première session.

  — **Les sorties** sont rares, faute de temps. Il y aura probablement une partie de sucre, et il est question d'organiser une «journée familiale» au Centre de plein air Valcartier.

- **Quelques activités ponctuelles**

  — **Le témoignage d'étudiants de l'école aux sessions de *«Premier contact»*** : deux ou trois étudiants apportent leur concours à ces sessions; ils décrivent aux autres jeunes la réalité de leur retour aux études et témoignent de leur expérience personnelle. Cette participation est formatrice pour eux-mêmes.

  — **La Semaine de la jeunesse** : durant cette semaine, pendant une à deux heures par jour, des activités particulières sont organisées à l'école; des ressources du milieu viennent parler aux étudiants (CLSC, représentants du Bien-être social, etc.). Cette semaine est annoncée dans le Journal local.

- Il y a enfin **le Conseil étudiant**, dont on parlera à la section IX.

L'ensemble de ces activités contribue beaucoup à ***«développer la fierté et le sentiment d'appartenance des élèves et du personnel envers l'école»***, et à réaliser ainsi le premier objectif spécifique du projet éducatif de l'école Boudreau. Elles sont, en effet, l'occasion de nombeux contacts entre les étudiants eux-mêmes, et ces contacts prennent des formes différentes selon le type d'activité, et selon que les étudiants sont organisateurs ou simplement participants à ces activités. Par ailleurs, la plupart des enseignants et des professionnels ont offert **spontanément** de participer, avec les divers groupes d'étudiants volontaires, à l'organisation de l'une ou l'autre activité; les autres viennent participer aux activités elles-mêmes : *«C'est agréable de pouvoir parler avec les étudiants et il est extrêmement important d'avoir des contacts avec eux en dehors des cours.»*

- ***«Tous les étudiants ne peuvent participer aux activités...»***

Même si l'école offre à chacun l'occasion de s'impliquer dans ces activités, d'une façon ou d'une autre, plusieurs étudiants sont dans l'impossibilité d'y participer, particulièrement ceux qui ont des enfants ou des emplois à temps partiel : *«leurs activités sociales sont comblées à l'extérieur de l'école,* souligne un enseignant, *... ceux-là, on les a vus à la fête d'enfants organisée à Noël pour les enfants de nos élèves et les nôtres... on était au diapason avec eux.»* Les activités *«ramassent surtout des jeunes qui viennent combler leur besoin de relations sociales, ou encore des personnalités qui chercheront partout à s'engager au plan social, dans des groupes ou des comités .»* D'ailleurs, les résultats d'un sondage sur la participation à la vie étudiante, fait à son arrivée en septembre 1985 par le responsable à la vie étudiante, viennent corroborer ces observations.

Sur les 155 étudiants ayant répondu au sondage :

— 29 % ne peuvent pas participer;
— 43 % peuvent participer et ne peuvent pas y travailler;
— 28 % sont prêts à s'impliquer dans l'organisation des activités.

5.2 Le régime de reconnaissance

L'école applique les règles de certification de l'enseignement secondaire régulier. Cependant, certains élèves inscrits aux deux sessions de l'année scolaire 1985-86 **seront sanctionnés selon l'ancien régime de certification**. En effet, certains jeunes ont déjà accumulé des crédits de 1ère, 2e ou 3e secondaire, alors que d'autres, qui ont quitté l'école depuis longtemps, sont encore sous l'ancien régime de sanction des études par unités et n'ont pas accumulé de crédits en 1ère, 2e ou 3e. Le ministère de l'Éducation a entrepris une étude en vue de régler cette question : c'est principalement une technicité liée à l'ordinateur qui complique les choses.

Cette situation exige donc, de la part de l'école Boudreau, **un contrôle de chacun des dossiers des étudiants**, afin de modifier les codes sur les formulaires de la commission scolaire. De plus, la note de passage étant différente, *«il nous faut traduire les données des bulletins pour chaque étudiant qui le demande, et lui expliquer pourquoi il lit "échec" s'il a entre 50 et 60%, alors que son ami de secondaire 5 n'a pas d'échec avec 50%.»*

VI. LA FORMULE PÉDAGOGIQUE

La formule pédagogique conçue à l'école Boudreau vise principalement à concrétiser le deuxième objectif de son projet éducatif : *«permettre et encourager la réussite des apprentissages scolaires»*, et peut se résumer ainsi : **une matière concentrée présentée dans un cours magistral assorti d'une période importante de récupération et d'un temps prescrit de travail personnel**. Cette formule comporte les éléments suivants :

- ***un contrat scolaire***;
- ***un plan de travail par matière*** remis à l'étudiant en début de session;
- ***un rythme intensif de présentation de la matière***;
- ***le cours magistral*** (rythme d'apprentissage collectif);
- ***un temps prescrit de travail personnel***;
- ***une période importante de récupération*** à laquelle chaque étudiant a droit;
- ***du travail en équipe en classe***;
- ***une «fiche de signalement»*** permettant aux enseignants d'identifier les types de difficultés rencontrées par les étudiants dont les chances de succès apparaissent menacées;
- ***le tutorat*** (en 1984-85 seulement);
- ***des tests d'auto-vérification*** (évaluation formative);
- ***deux évaluations sommatives par session***;
- ***un système de valorisation*** publique du rendement scolaire et personnel de chaque étudiant

6.1 Le contrat scolaire : un engagement face à soi-même

La formule pédagogique de l'école Boudreau est conçue de façon à permettre au jeune de s'engager à réussir des choses, face à lui-même. C'est pourquoi, on parle du «contrat scolaire», qui consiste à *«prendre un engagement personnel face à ses études»*. Le jeune s'engage à suivre un nombre de cours déterminé (trois ou quatre), pour la durée de la session. Ce contrat est **d'abord un engagement moral** dans une démarche de retour à l'école : il n'y a pas de contrat écrit. Si l'étudiant ne réussit pas à réaliser ce qu'il s'est engagé à faire, il peut, après discussion avec son tuteur, en informer la direction et réduire son programme d'un cours, par exemple. C'est un contrat informel, mais exigeant : *«Si je veux améliorer mon sort, je me suis donné ces objectifs, et j'ai à faire ce qu'il y a à faire.»*

Il existe un autre type de contrat, pour ceux qui ont des difficultés : **le contrat avec le directeur**. C'est un entente plus formelle, avec une sanction en cas de non respect, explique le directeur : *«Si l'étudiant ne fait pas ceci ou ne vient pas à cela, je l'exclus des examens de fin de session... Cela n'est pas pris comme une menace... ici, participer aux examens, c'est avoir **mérité** de le faire.»*

6.2 Un plan de travail par matière remis à l'étudiant en début de session

Comme l'explique un enseignant : *« Les étudiants de Boudreau sont exigeants... ils veulent que le professeur sache où il va, ils veulent savoir où l'on devrait en être rendu dans la matière fin octobre, et s'ils sont en retard sur le programme.»*

Les étudiants apprécient de connaître ce plan de travail, et ils expriment de l'admiration et une certaine fierté face à leurs enseignants : *«Ils ont fait leur plan de travail... nous avons réussi à voir tout le livre dans le nombre d'heures prévues.»*

Les enseignants, tout en étant conscients des exigences que cela leur pose, trouvent important de le faire : *«On ne peut pas improviser trois heures de matière; les étudiants ne sont pas ici pour perdre leur temps... Mais il faut parfois modifier l'échéancier d'un groupe à l'autre.»*

6.3 Un rythme intensif de présentation de la matière

La formule pédagogique de l'école Boudreau est caractérisée par une répartition hebdomadaire concentrée de la matière.

En effet, **chaque semaine pour une matière**, l'élève a :

— six heures de cours magistral par semaine, à raison de deux fois trois heures consécutives;

— le droit à trois heures de récupération;

— une heure de travail personnel par heure de cours.

Cette formule permet à un étudiant d'être en présence de son professeur jusqu'à neuf heures par semaine pour une même matière.

Elle lui permet aussi de **concentrer son attention** plus longtemps sur la même matière, à la fois en grand groupe, individuellement avec son professeur, tout seul, et souvent avec un ou deux camarades. Cela fait quatre façons de toucher une même matière pendant un temps suffisamment long chaque semaine pour pouvoir progresser. Son temps n'est pas constamment haché en une grande variété de périodes-matières, ce qui permet un apprentissage plus efficace et aussi plus satisfaisant. *«On est plus motivés, parce qu'en trois mois et demi, on fait une année.»*

Cette concentration de l'attention sur une même matière pendant un temps relativement long est contrebalancée par des demi-journées de liberté très appréciées : *«Quant tu as bien travaillé, tu peux aller te mettre au soleil ou magasiner l'après-midi : un fois que la matière est rentrée, tu te lèves et tu t'en vas... On a une liberté d'action.»*

En effet, la plupart des étudiants prennent trois cours par session et ont donc un horaire de dix-huit heures/semaine, ce qui leur laisse **quatre demi-journées libres**. L'école étant ouverte 30 heures par semaine, ils ont la possibilité de venir y passer 12 heures qu'ils peuvent occuper comme ils veulent : ils en profitent pour bénéficier de leur droit à la récupération, mais ils peuvent aussi venir tout simplement discuter, dîner, jouer aux cartes ou aux dames. S'inscrire à quatre cours par session est **le maximum permis**, ce qui fait vingt-quatre heures/semaine de cours et constitue un horaire assez chargé si l'on inclut le travail personnel et

la récupération; mais cela est exceptionnel et réservé à quelques-uns qui terminent leur 5e secondaire.

Les jeunes estiment que cette formule les prépare mieux au Cégep mais ils reconnaissent qu'elle est trop exigeante pour certains, qui sont incités à redécrocher : *«Ceux qui partent trouvent que ça va trop vite.»* Cela est corroboré par les enseignants : *«Le rythme de distribution de la matière est de nature à essouffler les élèves : **savoir** qu'on verra le tout en 15 semaines est une chose... **le faire**, c'est autre chose!»*

6.4 Le cours magistral

C'est le plus souvent à cause de sa formule d'enseignement magistral que les étudiants ont choisi l'école Boudreau plutôt que le Centre d'éducation des adultes : *«Un prof en avant, ils ont connu l'école comme ça.»*

Il existe une salle de cours par matière, où l'enseignant donne à des groupes de 24 à 26 étudiants, un cours de 3 heures consécutives coupées de 2 pauses-café de 10 minutes chacune. La première demi-heure est une période d'enseignement correctif portant sur le travail personnel suggéré par l'enseignant. Pendant l'heure et quart qui suit, l'enseignant aborde la matière nouvelle que l'étudiant approfondira par un travail individuel ou un travail d'équipe en classe, supervisé par l'enseignant. Dans le temps qui reste, l'étudiant commence, soit seul, soit en groupe, le travail personnel suggéré par l'enseignant.

Le cours magistral ainsi compris apparaît très satisfaisant pour les étudiants qui se montrent particulièrement impressionnés par *«la patience»* et *«la compétence des profs»* : *«Ils expliquent ça au tableau, tu ne peux pas ne pas comprendre.»*

Comme le soulignent les enseignants : *«Nous sommes encore, pour ces étudiants, **les champions de la craie et du tableau noir**... Et si l'on essaie, dans certaines matières, d'autres moyens d'enseignement comme le vidéo, des émissions repiquées ou l'analyse d'articles de journaux, les étudiants ne considèrent pas cela comme du travail... Ils ont du mal à saisir que le travail pédagogique n'est pas le visionnement ou l'audition mais bien le décorticage et l'analyse.»*

6.5 Un temps prescrit de travail personnel

L'étudiant doit fournir en moyenne une heure de travail personnel par heure de cours. Certains enseignants s'organisent pour qu'une bonne partie du travail soit faite en classe, mais dans certaines matières comme les mathématiques, ce n'est pas toujours possible. L'étudiant utilise ses demi-journées libres et parfois ses heures de dîner pour répondre à ces exigences.

6.6 La récupération

Pour chaque cours auquel il est inscrit, l'étudiant a droit à trois heures de récupération. L'horaire des périodes de récupération pour chacun des enseignants est affiché, pour la durée de la session, au tableau de l'école, et l'étudiant doit s'entendre avec son professeur sur un temps où chacun est disponible.

Il existe plusieurs façons de recourir à la récupération. Parfois c'est le jeune lui-même qui le demande, car il se heurte à des difficultés. D'autres ne voient pas toujours leurs difficultés; c'est alors le professeur ou le tuteur qui, souvent à la suite de l'examen de première étape, proposent à l'étudiant d'y recourir.

Pour plusieurs, la tentation est forte de dire : *«je ne vais pas en classe ce matin »*, et de compter sur le droit à la récupération, *«laquelle devient dans un tel cas une forme de cours privé »*. Mais avec le cours magistral, un étudiant absent 6 heures a du mal à récupérer. Il a donc fallu poser certaines limites, par exemple : la récupération du lundi après-midi ne sera pas pour ceux qui se sont absentés le vendredi après-midi, sauf s'ils travaillent en fin de semaine (sur pièce justificative de l'employeur).

Il est donc maintenant entendu que la récupération n'existe pas pour suppléer à des absences volontaires, mais pour aider ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. *«Le prof. n'est pas là pour répéter sa matière, mais pour nous dépanner; s'il voit que tu ris de lui, il va te le dire, et il faudra que tu t'expliques avec lui, comme dans le monde du travail.»*

C'est surtout à la mi-session (mi-octobre et mi-mars) que les élèves profitent de ce «droit à la récupération», car les examens ont lieu en fin de session. Aussi y a-t-il parfois

certaines heures creuses, alors qu'aux jours achalandés, un enseignant peut faire cinq heures de récupération par jour, car *«les étudiants veulent réussir.»*

En mathématiques, beaucoup d'étudiants viennent faire leurs problèmes durant leurs heures de récupération : *«Cela leur permet de me poser des questions lorsqu'ils "bloquent"»*, explique un enseignant.

D'autres profitent du temps de récupération pour *«déborder sur les problèmes familiaux et les aspects sociaux de leur vie.»*

6.7 Le travail d'équipe

«Il est important pour certains, menaçant pour d'autres» notent les enseignants.

Pendant un cours de mathématiques, par exemple, une classe de 23 ou 24 étudiants travaillent beaucoup en équipe : certains vont dépanner les autres. D'autres se regroupent après les heures de classe à la cafétéria ou ailleurs, pour s'entr'aider : *«Ici, c'est une grosse gang, c'est coopératif; quand tu as de la misère dans une matière, les autres disent :* "On va te donner un coup de main"; *pas besoin de demander... Pour un examen, on se réunit 7 ou 8 chez quelqu'un, on apporte nos volumes.»*

Mais ce n'est pas toujours le cas. L'isolement social dans lequel certains jeunes ont vécu fait qu'ils ne savent pas encore *«comment vivre leur vie sociale». «À l'école, ils sentent l'ordre et peuvent établir une relation significative,* dit un enseignant, *ils découvrent des gens qui ont vécu les mêmes choses qu'eux; ils peuvent dire ce qu'ils font, ce qu'ils sont, mais c'est autre chose d'exiger d'eux du travail en équipe.»*

Après un mois, plusieurs ne connaissent pas encore le nom des autres jeunes de la classe. Ils procèdent de proche en proche, établissant des relations un peu suivies avec une ou deux personnes pour commencer. Un enseignant, pour aider à établir entre eux la commu - nication, a fait en classe le petit jeu qui consiste à accoler un trait caractéristique à chaque étudiant. Ce type de jeunes se servent peu du travail en équipe en classe : *«Lorsque je leur suggère de se former en équipes par affinité et de mettre en commun ce qu'ils ont compris, ils*

restent chacun à leur place avec leurs notes de cours... comme s'ils avaient peur de la confrontation.»

Il y a aussi qu'*«ils veulent savoir ce qu'ils valent, **chacun**, et ne veulent pas recevoir une note pour deux étudiants.»*

6.8 Une *«fiche de signalement»* permettant aux enseignants d'identifier les types de difficultés rencontrées par les étudiants dont les chances de succès apparaissent menacées

Faisant appel à l'expérience quotidienne des enseignants auprès de leurs groupes d'élèves, un conseiller d'orientation et le travailleur social leur ont proposé d'utiliser une fiche qui leur permettrait de signaler quels élèves sont en danger dans leur scolarité, et pourquoi. En effet, *«quand un professeur rencontre un problème avec un élève, il y a beaucoup de chances pour que les autres enseignants rencontrent le même problème.»*

Cette «fiche de signalement» permet aux enseignants de préciser le type de difficultés rencontrées par l'étudiant à partir d'une **grille d'indicateurs** composée de trois blocs :

— les aptitudes scolaires : méthode de travail inadéquate, travaux non réalisés, connaissance insuffisante de la langue écrite, mauvais classement, sous-performance en situation d'évaluation, retards chroniques, etc.;

— le comportement en groupe : besoin d'attention, isolement, dérange constamment, timidité, etc.;

— les difficultés personnelles : problèmes de famille, de couple, de logement, de travail, de stress, de dépression, de toxicomanie, de dépendance, d'orientation, etc.

Les enseignants remplissent les fiches quelques semaines après la rentrée afin de *permettre aux professionnels d'élaborer, si nécessaire, des plans d'intervention* pour les étudiants ainsi identifiés. Cela a permis de dénombrer, au 1er octobre 1985, 72 étudiants dont les chances de succès apparaissaient menacées, et 36 présentant un problème majeur d'adaptation scolaire, de comportement, ou d'ordre personnel. Cela a permis également de constater que 4 % n'étaient pas prêts, socialement, à retourner aux études et devraient revenir

pour la prochaine session; et qu'il était préférable pour 8 % d'entre eux, de retourner sur le marché du travail.

6.9 Le tutorat :

«Beaucoup d'étudiants veulent de notre part une oreille écoutante»

La première année, tous les jeunes avaient un **professeur tuteur** avec lequel ils devaient suivre au moins un cours. Chaque professeur-tuteur s'occupait de 18 à 22 étudiants.

Le choix de cours se faisait avec lui, de même que les ajustements en cours de route : *«Il m'a appelé au téléphone :*"tu a pris quatre cours, c'est beaucoup... As-tu bien pensé à ton affaire ?"» Le tuteur était aussi une *«courroie d'information»*. Enfin, il pouvait écouter les problèmes de diverses natures et aider à les résoudre : *«Ma fille avait de grosses difficultés à l'école et je ne savais pas à qui parler; lui et mon professeur de français m'ont fait voir quels étaient les problèmes de ma fille, ils m'ont donné des trucs; cette semaine ma fille a eu* "A" *en comportement.»*

Cette formule de tutorat *«formel»* n'est pas reprise la deuxième année; d'autres modalités sont mises en œuvre pour aider les étudiants à faire ou à ajuster leur choix de cours, et pour leur transmettre l'information.

«Cette année, soulignent les enseignants, *le tutorat se fait surtout par le biais de la récupération... c'est une sorte de* "tutorat naturel".»

En effet, il n'est pas rare qu'après avoir pris la première heure pour régler leurs difficultés scolaires, plusieurs étudiants abordent ensuite des problèmes personnels. *«Les assidus de la récupération viennent souvent pour jaser*, expliquent les enseignants,...*ils ont vécu l'expérience de multiples intervenants : travailleurs sociaux, psychologues, gardiens de prison, responsables de centres d'accueil, conseillers d'orientation... ils les ont tous essayés avec plus ou moins de succès... et ils veulent de notre part une oreille écoutante.»*

6.10 Des tests d'auto-vérification

Chaque enseignant fait périodiquement une **évaluation formative** (ou d'auto-vérification) en faisant passer des tests. Ces tests sont bâtis par les enseignants et donnés à des rythmes divers : pour certains, c'est à chaque début de cours; d'autres font passer des tests *«pendant 30 à 45 minutes à chaque 3 heures de cours; d'autres, comme en mathématiques le font 6 ou 7 fois par session après chaque chapitre de matière.»* Ces tests peuvent être précédés par des exercices : *«Je pratique une certaine pédagogie du succès, et je fais précéder les tests de trois à quatre petits exercices qui ne comptent pas.»*

Cette évaluation formative **peut être comptabilisée pour le bulletin**, ce qui entraîne la présence des étudiants. D'ailleurs, un test pour lequel un étudiant est absent entraîne la note zéro. Cependant, si l'absence a été motivée auprès de la direction avec pièce justificative à l'appui, un mode de reprise du test est offert à l'étudiant.

Lorsqu'un étudiant rate un test, il lui est possible de le reprendre, le lendemain ou plus tard : *«Je lui donne une autre semaine et un test-reprise... s'il "poche" encore son test, je l'amène à la récupération et lui montre comment repartir à zéro.»*

Le phénomène du stress à l'examen est très important chez ces étudiants et l'on a identifié dans l'école une trentaine de jeunes souffrant d'une très grande nervosité face aux tests : *«Il y a tout un éventail de raisons qui amènent un étudiant à manquer un test... Certains sont sous médication... Il faut composer avec ça* , expliquent des enseignants... *Chez un jeune de 25 à 35 ans, ce stress est une question d'émotivité face à un jugement... Plusieurs ont trop étudié et n'ont plus d'énergie... d'autres ne décodent pas le message du test.»* Le conseiller d'orientation a mis sur pied des séances pour contrôler le stress avant les examens : des *«capsules anti-stress»*.

- ***«Quand un étudiant a raté un test, j'essaie d'abord de voir ce qu'il sait...»***

La façon dont on utilise *«en tandem»* les tests et les périodes de récupération constitue, de facto, une certaine individualisation de l'enseignement : *«Quand un étudiant a raté son test,*

il vient à la récupération... On part avec ce qu'il sait, et on va à ce qui est plus ténébreux pour lui.»

6.11 Deux évaluations sommatives par session

Une évaluation sommative a lieu à la mi-session, et une autre à la fin de la session; chaque fois, leurs résultats sont consignés dans un bulletin (il arrive qu'une évaluation formative soit comptabilisée comme sommative). Le ministère de l'Éducation a donné l'autorisation de faire passer les examens de certification en décembre et a fait parvenir les questions d'examen. Les enseignants ont proposé, étant donné le redécoupage plus concentré des matières, de bâtir eux-mêmes les examens qui pourraient alors être approuvés par le Ministère.

- ***«À l'école Boudreau, l'accès aux examens n'est pas un droit acquis...»***

Il est lié à l'assiduité, aux cours. Des interventions sont prévues pour les cas d'absence : un avertissement verbal après 6 heures d'absence dans une matière; un avertissement écrit après 12 heures; une étude de cas après 18 heures avec, selon la situation, une probabilité de se voir refuser l'accès à l'examen, sauf si l'étudiant produit un certificat médical et manifeste sa volonté de «se reprendre».

6.12 Un système de valorisation publique du rendement scolaire et personnel des étudiants

Pour soutenir la motivation et l'effort des étudiants dans la réalisation de leur programme scolaire, l'école Boudreau a instauré la remise d'un Certificat d'honneur. À chaque demi-session, on attribue 3 certificats par groupe-matière : comme il y a 44 groupes-matière, cela fait 132 certificats. En 1985-86, on a réduit à 2 certificats au maximum par groupe-matière, ce qui fait un maximum de 88 certificats en tout. Les critères retenus sont le rendement scolaire, la persévérance, l'effort, l'assiduité, la ponctualité quant à l'heure d'arrivée et à la remise des travaux.

La raison de la récompense est mentionnée sur ce certificat qui est signé par le professeur de la matière et par le directeur de l'école. De plus, chaque demi-session, 20 certificats sont tirés au sort par le directeur ou par un professeur, avec deux étudiants comme témoins et donnent droit, chacun, à un bon d'achat de 15,00 $ et parfois à un souper collectif gratuit.

«Ce mode de reconnaissance est très important... On ne l'aurait jamais cru... Certains appellent à l'école pour savoir s'ils s'en sont mérité un... Au cours d'un conflit, un conjoint a déchiré le certificat d'honneur d'une étudiante, cela a été un drame et nous lui en avons refait un autre.»

Cette année, une équipe regroupée autour du responsable à la vie étudiante doit se pencher sur toute la question des modes publics d'appréciation et de reconnaissance des efforts, en repenser les objectifs, et élaborer un plan d'ensemble.

VII. L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Comment un jeune entre-t-il à l'école Boudreau ? Comment sont organisées sa formation et sa vie quotidienne à l'école ?

7.1 Le processus de recrutement et d'entrée en formation

L'école Boudreau a établi des **conditions d'admissibilité** qui sont les suivantes :

— avoir abandonné l'école depuis au moins 9 mois;

— posséder les aptitudes et la motivation nécessaires pour terminer une 5e secondaire;

— participer aux journées d'information du Centre d'accueil et de référence et se soumettre aux tests qui pourraient être exigés.

L'école n'accepte que les jeunes ayant quitté l'école depuis 9 mois : les autres sont refusés et doivent attendre la session suivante. Ce critère est important, car il vise à empêcher des jeunes de quitter la polyvalente où ils sont inscrits pour demander leur inscription à l'école Boudreau qui présente beaucoup d'avantages à leurs yeux, selon l'information qu'ils ont.

- **Le Centre d'accueil et de référence : porte d'entrée à l'école Boudreau**

  C'est le Centre d'accueil et de référence qui est responsable du recrutement et du processus d'accueil et d'entrée en formation pour tous les jeunes adultes du territoire de la C.E.C.Q. qui désirent retourner aux études.

  La première année, le Centre d'accueil et de référence a organisé au Mail Saint-Roch (un centre d'achats) un kiosque *«Accès-plus»* dont les objectifs étaient d'informer les jeunes adultes sur les différents programmes d'insertion, de les inviter à passer au Centre d'accueil et de référence et d'inciter les plus jeunes à retourner dans les écoles secondaires. Puis, tout au long de l'année, les Centres Travail-Québec ont référé au Centre des jeunes voulant retourner à l'école. Le *«bouche à oreille»* est aussi une excellente voie de recrutement.

La deuxième année, en 1985-86, le kiosque du Mail Saint-Roch n'a pas été repris. En effet, comme il existe maintenant un Centre **régional** d'accueil et de référence (le CIARA) et que celui-ci est présent dans plusieurs centres d'achats de la région, c'est lui qui, par entente, diffuse de l'information sur l'école Boudreau.

- **Le processus d'accueil et d'entrée en formation**

Il comporte les étapes suivantes :

— **1ère étape : l'inscription sur place, en personne, au Centre d'accueil et de référence**

C'est la première démarche : on exige que les jeunes viennent faire leur demande de fréquentation scolaire sur place, et non en transigeant par courrier, car ils manifestent ainsi leur intérêt : *«on ne veut pas commencer avec la loi du moindre effort »*, explique le directeur. Lors de cette première visite au Centre, les jeunes remplissent un questionnaire confidentiel dans lequel ils décrivent leurs diverses expériences de vie et de travail depuis leur départ du monde scolaire, précisent leur niveau scolaire antérieur, et expliquent ce que signifie pour eux le fait de revenir aux études.

Avant d'aller plus loin, on leur offre la possibilité de rencontrer un conseiller d'orientation, s'ils le désirent.

— **2e étape : des jeunes qui se sont inscrits au Centre d'accueil et de référence sont ensuite convoqués à une session *«Premier contact»*** par une lettre qui leur décrit en quoi consiste cette session.

Déjà, plusieurs «bloquent» lorsqu'ils voient de quoi il s'agit, et s'éliminent d'eux-mêmes, malgré plusieurs démarches pour renouer en contact avec eux :

- en 1984-85, sur 1 087 inscrits au Centre, 885 seulement étaient présents aux sessions : 18,6 % se sont donc éliminés à cette étape;
- d'août 1985 à fin janvier 1986, sur 1 132 inscrits, 653 étaient présents aux sessions et 255 en attente : il y en a donc pour le moment 19,7 % qui ne se sont pas présentés à la session; ce pourcentage va s'accroître un peu car il est probable que parmi ceux qui sont en attente, certains ne se présenteront pas.

— **3e étape : la session *«Premier contact»*.**

Elle est le pivot de la démarche du jeune adulte, *«le point tournant qui va lui permettre de faire ses choix»*. En quoi consiste-t-elle ?

La première année : une session de trois jours

Cette session, axée sur la prise de conscience de sa situation et le retour sur soi, visait à sécuriser les jeunes face au retour aux études. Elle comportait principalement une réflexion sur la réalité scolaire et sociale du «raccrocheur» et sur ses valeurs, de l'information scolaire et professionnelle, et le témoignage de jeunes déjà engagés dans chacune des deux formules d'apprentissage proposées et «vantant» chacun des avantages de«leur» école.

Puis, quelques jours après, deux journées et demi étaient consacrées à passer des tests de français, d'anglais et de mathématiques, pour tous.

La deuxième année : une session de cinq jours

Après avoir analysé l'expérience de la première année, les responsables du Centre d'accueil et de référence ont décidé d'axer la session sur l'information scolaire et professionnelle et sur l'orientation plutôt que sur la prise de conscience : *«Tous ne sont pas prêts à faire un retour sur soi et à s'extérioriser devant un groupe»*, observe le directeur. Le programme de cette session qui vise d'abord à *«faciliter des décisions d'ordre scolaire et professionnel»* comprend :

- des activités d'orientation;
- des informations sur le système scolaire, les régimes pédagogiques et les cours de formation générale et professionnelle, pour les niveaux secondaire, collégial et universitaire;
- l'évaluation des acquis en français, anglais et mathématiques;
- un réflexion sur la réalité scolaire et sociale du *«raccrocheur»*, avec le témoignage de deux étudiants sur leur expérience;
- l'établissement et la remise du profil scolaire de chacun en fonction de son choix professionnel et de ses acquis.

Cette nouvelle orientation de la session permet aux jeunes de se retrouver,à la fin, avec un profil mieux étoffé et plus de motivation. Mais le nouveau processus est plus exigeant, particulièrement pour ceux qui ne sont pas assez mûrs pour un retour aux

études, explique le directeur; de plus, le programme de ces 5 jours est dissuasif pour ceux qui viendraient surtout pour les 348 $.

Pourtant les demandes restent nombreuses : la première année, 41 groupes de 18 jeunes adultes en moyenne ont suivi la session au cours des 6 premiers mois, puis il a fallu arrêter les sessions faute de places pour la formation.

La deuxième année au 31 janvier 1986, en plus de la liste d'attente de 255 jeunes pour la session de «Premier contact», il y en a 55 ayant déjà suivi la session qui attendent que des places soient disponibles pour commencer leur formation, soit à l'école Boudreau, soit au Centre d'éducation des adultes.

— **4e étape : le choix du lieu de formation.**

Au cours de la session de «Premier contact», chaque jeune décide s'il veut vraiment se scolariser, et où : il fait son choix d'un lieu de formation, en fonction de sa situation et de ses intérêts (le jour ou le soir, enseignement magistral ou apprentissage individualisé, etc.). Avant de prendre sa décision, l'étudiant est rencontré individuellement par les conseillers (ères) d'orientation du Centre d'accueil et de référence.

En 1984-85, la répartition des choix était la suivante :

École Boudreau :	326 choix	(36,4%)
Centre d'éducation des adultes (formation générale) :	559 choix	(62,5%)
Une combinaison des deux :	10 choix	(1,1%)

En 1985-86, pour les 6 premiers mois :

École Boudreau :	187 choix	(28,6%)
Centre d'éducation des adultes (formation générale) :	273 choix	(41,8%)
Centre Jacques Cartier (formation générale à l'éducation des adultes) :	193 choix	(29,6%)

— **5e étape : en janvier, l'école Boudreau fait une relance téléphonique pour vérifier si tous ceux qui sont inscrits à la deuxième session sont encore intéressés.**

«En effet, dit le directeur, *le délai d'attente est très long pour ceux qui sont inscrits depuis octobre... mais leur choix de l'école Boudreau est tellement voulu et personnel*

qu'ils sont prêts à attendre trois mois, plutôt que de bénéficier de la possibilité d'entrées continues au Centre d'éducation des adultes.»

— **6e étape : une rencontre d'une demi-journée pour les nouveaux, la semaine précédant le début de la session**

Il s'agit d'un accueil de groupe, *«un peu familial»*, pour les nouveaux étudiants. Les enseignants et les principaux responsables des activités leur sont présentés; on leur explique le fonctionnement général de l'école; on leur distribue les horaires.

- **Les références faites par le Centre d'accueil et de référence**

Le Centre d'accueil et de référence a référé des jeunes :

	En 1984-85	En 1985-86 (6 premiers mois)
en formation professionnelle (temps plein) :	25 jeunes	35 jeunes
en formation professionnelle (temps partiel) :	20 jeunes	25 jeunes
en alphabétisation :	20 jeunes	30 jeunes

D'autres références ont été faites, soit vers la formation générale à temps partiel ou la formation assistée pour autodidactes, soit vers d'autres services pouvant répondre aux besoins présentés par la clientèle du Centre d'accueil et de référence.

- **Deux autres étapes possibles pour les jeunes adultes encore indécis après la session *«Premier contact»***

En 1984-85, le Centre d'accueil et de référence offrait à ces jeunes deux autres types d'activités :

— **La session** *«Second regard»* qui dure cinq semaines à raison de trois jours semaine, et qui veut permettre aux jeunes adultes de mieux faire le point pour s'orienter.

— ***«Conscientisation»*** : une activité qui dure dix semaines à raison de trois heures/semaine, et qui permet à ceux qui ne sont pas encore engagés dans une formation (mais aussi à ceux qui ont commencé) de *«parfaire leurs connaissances générales et de s'interroger sur leur environnement et sur leurs conditions de vie.»*

En 1985-86, ce type d'activité est maintenant sous la responsabilité du Centre d'éducation des adultes, selon une autre formule présentant un seul contenu.

7.2 Les modalités de fréquentation scolaire offertes par l'école

L'école Boudreau offre aux jeunes un régime de fréquentation scolaire qui correspond à sa volonté de faciliter au maximum la réussite dans les apprentissages scolaires, et qui tient compte de la possibilité qu'ont les étudiants de choisir d'étudier au Centre d'éducation des adultes : elle n'est donc pas ouverte le soir.

- ***deux sessions annuelles avec entrée et sortie fixes*** : la première année était divisée en deux sessions de quinze semaines. En 1985-86, la première session dure 16 semaines (soit 80 jours dont 75 jours de classe, ce qui permet de récupérer les journées perdues à cause d'un congé officiel); la deuxième session dure 17 semaines (ce qui permet 6 jours de congé à Pâques, en plus des journées pédagogiques). *«Les enseignants ont la même tâche globale*, explique de directeur, *mais comme elle est plus concentrée, il faut se donner des temps pour souffler.»*

  Les étudiants n'ont donc pas de cours du 21 décembre au 3 février, et le mois de janvier est occupé par les mêmes activités d'organisation que le mois d'août : fermer des cours, en ouvrir d'autres, refaire les horaires, faire de nouveaux choix de cours, organiser les groupes, etc. L'école accueille à la deuxième session de nouveaux étudiants qui viennent combler les places de ceux qui ont terminé leur 5e secondaire ou qui ont quitté l'école.

- ***temps complet - temps partiel*** : un étudiant inscrit à l'école Boudreau peut travailler à temps partiel et donc ne prendre qu'un ou deux cours par session. Mais ils sont l'exception.

- ***l'école de jour seulement*** : l'école est ouverte de 7h30 à 17h00. Les cours commencent à 8h15 et finissent à 16h15, avec une pause d'une heure et demie le midi. L'on a une certaine tolérance aux retards, le matin, jusqu'à 8h25, et ceux qui sont arrivés font du travail personnel en attendant : *«Je veux amener le jeune à être à l'heure, plutôt que barrer les portes»*, dit le directeur. *Mais par contre, le soir, dit-il, on est souvent obligé de mettre des étudiants à la porte à 17h15 ou 17h30... Même lors des journées pédagogiques, ils se trouvent une excuse pour venir à l'école : "Je veux voir tel prof., je vais l'attendre".»*

- ***des cours l'été*** : les étudiants ont eu la possibilité de suivre pendant l'été 1985 des cours en histoire, en biologie et en anglais. Ces cours durent 6 semaines (16 juillet au 21 août); ils sont donnés à raison de 20 heures/semaine par 3 enseignants de l'école; 146 jeunes les ont suivis. Cela leur a permis de *«s'avancer, et de garder la main»*; cela leur permet également *«de ne pas tomber à 163 $ par mois.»*

7.3 *«L'assiduité est une chose importante à l'école...»*

L'horaire des cours choisis en début de session engage l'étudiant à un temps de présence qu'il se doit de respecter.

«On prend les présences... c'est discret, mais systématique», dit un enseignant. Au début du cours, le professeur enregistre les présences sur la liste des étudiants inscrits à ce cours. Celui qui n'est pas au cours est noté *«absent»* et les absences sont comptabilisées en termes d'heures. Ceux qui ont manqué de façon abusive doivent présenter un *«papier de retour en classe»* que seul le directeur peut signer.

Pour avoir droit aux allocations de rattrapage scolaire, l'étudiant doit être présent à 15 heures de cours par semaine; ces absences sont donc susceptibles d'entraîner des coupures d'allocation, calculées en fonction du nombre d'heures d'absence. C'est le directeur de l'école qui décide des coupures, et il fait montre d'une certaine souplesse : une absence de 5 à 9 heures par mois étant tolérée par le Bien-être social si elle est motivée, il commence à *«couper»* à la dixième heure; mais l'analyse se fait cas par cas, dès la première heure d'absence : *«Celui qui vient à un cours sur deux, et se vante de ne venir à l'école que dans le but de toucher son chèque, je le coupe dès la première heure.»*

De plus, après 18 heures d'absence dans une matière, le jeune perd son droit de se présenter aux examens et chaque cas est alors étudié.

7.4 Les règlements

«À l'école Boudreau, il n'y a pas de règlements, mais des règles de vie.»

Comme l'explique le directeur : *«un règlement, c'est noir ou blanc, et l'on est obligé de l'appliquer sous peine de sanction. Une règle de vie, cela contraint d'une manière différente : on peut en prendre et en laisser, et user de son jugement pour l'appliquer.»* Aussi les étudiants soulignent qu'il est très rare que, dans une classe, quelqu'un va *«faire le fou»* et déranger les autres; si par hasard cela se produit, on lui dit : *«va prendre un café et ne nous fais pas perdre notre temps.»* C'est de l'auto-discipline.

Voilà pourquoi, dans le **Guide étudiant** conçu par le directeur et les professeurs, la liste des règles prend la forme d'une énumération de responsabilités. Partant de l'expérience qui a prouvé que la présence aux cours et la réussite scolaire sont intimement liées, les règlements sont conçus de façon à créer **un climat de travail** et ne se veulent nullement un obstacle à l'épanouissement des jeunes. Par exemple :

— *«L'horaire de cours que tu choisis et acceptes au début de la session est ton contrat pour cette session. Tu dois le respecter par ta présence assidue et ta participation active au cours, de même que par un travail quotidien soutenu, nécessaire à l'apprentissage de chacune des matières.»*

— *«Tu es responsable de ta présence à l'école. Si tu prévois devoir t'absenter, tu préviens tes professeurs ou la secrétaire. Dans le cas d'une absence imprévue tu dois le lui faire savoir le plus tôt possible.»*

— *«Après une absence , on s'attend à ce que tu fasses les démarches nécessaires afin de te rattraper.»*

— *«Tes demi-journées libres doivent être utilisées pour tes rendez-vous de tout ordre : médecin, dentiste, garage... ainsi que ceux pris avec les professionnels de l'école.»*

— *«La ponctualité est une habitude qui se doit d'être développée. Arriver en retard dérange le professeur et les élèves qui ont droit à son attention. Les retards peuvent être comptabilisés en absence. Les retardataires chroniques feront l'objet d'une intervention de la direction.»*

Les étudiants apprécient de ne plus *«se faire traiter comme à l'élémentaire»*. *«C'est plus long de nous dire : qu'est-ce qui se passe, et de nous écouter, que de dire : va voir le directeur... Quand les profs nous comprennent, ça se voit dans les yeux... c'est le contact.»*

Certains jeunes reconnaissent cependant qu'à la polyvalente, eux-mêmes ont parfois fui ce contact qu'un enseignant essayait d'établir : *«Je voulais rien savoir et lui disais : C'est pas de tes affaires.»* Et ils constatent rétrospectivement qu'*«au secondaire, c'est l'âge de la révolte.»*

Cependant, une fois posées ces *«règles de vie»*, tout n'est pas joué. Par exemple, quelques-uns fument encore du «pot» à la cafétéria, et tout un travail de conscientisation reste à faire; le directeur va *«s'asseoir avec ses récalcitrants pour jaser : ils savent que je sais et prennent conscience de l'importance d'avoir les idées claires pendant les cours.»*

7.5 Les services personnels offerts par l'école

Les services offerts dans les locaux mêmes de l'école sont les suivants :

L'orientation

Un conseiller d'orientation spécialement affecté à l'école est à la disposition des jeunes trente heures par semaine pour les aider à acquérir une meilleure connaissance d'eux-mêmes face à leur choix de cours et de carrière.

L'aide personnelle et sociale

Un travailleur social aide l'étudiant à faire le point sur sa situation actuelle et à résoudre ses problèmes de transport, de garderie, d'hébergement, de nourriture, etc. Il l'informe sur les différents services auxquels il pourra faire appel au besoin.

Les services de santé

Une entente spéciale a été établie avec le C.L.S.C. Vanier, permettant à tous les étudiants de Boudreau, sur référence de l'école, d'avoir accès aux services du C.L.S.C., même s'ils ne résident pas sur le territoire desservi par celui-ci.

La pastorale

Aux temps forts de l'année liturgique, à Pâques, à Noël, des conférenciers viennent entretenir les étudiants sur des thèmes particuliers. Un comité d'étudiants poursuit cette action

cette année et organise la participation à certaines manifestations comme la Fête de la foi et la Semaine de la pastorale.

La semaine de pré-inscription au Cégep

Durant une semaine, des kiosques sont installés dans la cafétéria, et les conseillers d'orientation sont disponibles à plein temps pour donner de l'information. Ils répondent aussi aux jeunes qui sont encore loin du Cégep mais s'interrogent... *«Ceux-là vont chercher un cheminement vers le Cégep»*.

Il faut souligner ici que beaucoup de ces jeunes adultes perçoivent les professionnels des services personnels comme des *«bibites dangereuses»*. Et même après plusieurs mois à l'école Boudreau, les jeunes manifestent encore de la réticence face aux professionnels en général : *«Un psychologue aurait plus besoin de sortir dans la rue que d'apprendre dans les livres; il ne t'écoutera pas comme quelqu'un qui l'a vécu... Alors que des vieux qui n'ont jamais été à l'école sont capables de t'en montrer .»* Aussi, beaucoup ne consultent pas si l'on ne va pas les chercher.

7.6 Les autres services

Le centre d'information et de documentation scolaire et professionnelle

Il comporte un service de prêts et une possibilité de consultation sur place.

La cafétéria

L'école offre une service de casse-croûte, où les jeunes peuvent se procurer un repas complet et chaud à prix abordable.

Le fonds de dépannage

Ce fonds de 1 000 $, permet au directeur de faire des dépannages de courte durée pour des choses essentielles : *«je ne prête pas pour réparer une transmission d'auto »*. En général, les élèves remboursent; seulement une centaine de dollars ont été prêtés à fonds perdus la première année.

Le salon étudiant

Ce local très calme, situé au rez-de-chaussée, est accessible aux jeunes qui veulent se détendre : ils jouent aux échecs, écoutent de la musique, mais *«ce n'est pas un endroit pour "foxer"»*. À la deuxième session de 1986, le salon comprendra un coin *«salle de lecture»*, avec des journaux et des revues apportés par les enseignants et certains étudiants. C'est le conseil étudiant qui est responsable de son fonctionnement.

Deux lacunes importantes

L'école Boudreau n'a pas de gymnase ni de laboratoires.

VIII. L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE BOUDREAU

«J'ai choisi le personnel en fonction de sa capacité d'écoute et de sa capacité de dialoguer.»

8.1 L'équipe

En 1984-85	En 1985-86
1 directeur	1 directeur
14 enseignants (t. plein)	14 enseignants (t. plein)
3 enseignants à la leçon	3 1/3 enseignants à la leçon
nil	1 chef de groupe à la vie pédagogique (libéré pour 1/3 de son temps)
nil	1 responsable de la vie étudiante (libéré pour 1/3 de son temps)
1 travailleur social (mi-temps avec le Centre d'éducation des adultes)	1 travailleur social (mi-temps avec le Centre d'éducation des adultes)
1/2 conseiller d'orientation (prêté par le Centre d'accueil et référence)	1 conseiller d'orientation (t. plein)
1/2 aide psychologue social	nil
nil	1 magasinier-appariteur (25 heures/semaine)
1 secrétaire	1 secrétaire
1 concierge	1 concierge

«Mon principal support, c'est l'équipe que je me suis formée», dit le directeur. Quel rôle chacun joue-t-il auprès des jeunes adultes de l'école ?

8.2 Le directeur de l'école

«C'est un dédramatiseur... sa présence dé-stresse tout le monde»

En effet, à Boudreau, le directeur est d'abord **une présence**; il est constamment disponible pour les étudiants et très proche des enseignants. Et plusieurs soulignent que par son attitude générale et son humour, il permet à tous de prendre du recul : *«il prend les choses **avec sérieux**, mais pas **au sérieux**.»*

Le directeur s'occupe des aspects administratifs et organisationnels de l'école. En plus de l'école Boudreau, il est responsable au plan administratif du Centre d'accueil et de référence installé dans l'école. Il est responsable également des rapports avec la commission scolaire et fait partie des deux tables de gestion : celle du «régulier» et celle de l'éducation des adultes. Enfin il répond des décisions prises dans l'école.

Son style de gestion contribue beaucoup à créer dans l'école le climat qui en fait ce *«milieu social»*, objectif premier de son projet éducatif.

- ***«Être directeur à Boudreau, c'est d'abord être disponible en priorité pour les étudiants...»***

  Le directeur se plaît à rappeler son expérience antérieure de direction dans une polyvalente qui accueillait une clientèle ayant des points communs avec les jeunes décrocheurs : *«J'ai été le premier, à l'époque, à sortir de la vie pédagogique pour aller chercher la vie **étudiante**.»* Ici, aussi, il se promène dans les corridors : *«le contact **se fait d'abord informellement; et après**, l'étudiant va entrer dans mon bureau pour un problème... Si je n'avais pas rencontré à la cafétéria R. qui avait fait une tentative de suicide la veille, il ne m'en aurait jamais parlé .»* Le directeur a donc un rôle de soutien, d'encouragement et de motivation auprès des étudiants.

- **Il veut aussi être présent aux enseignants**

Il a choisi des professeurs capables de travailler selon *«sa philosophie de l'école»*, et son rôle est de *«les encourager à continuer»*. *«Mais,* constate-t-il, *avec l'équipe de profs que j'ai, cela me donne plus de temps pour les é...diants.»*

- **Il veille à *«maintenir le cap»***

Ayant défini avec son équipe les orientations de l'école et les grands objectifs à poursuivre, il se préoccupe de les rappeler périodiquement : *«Quatre à cinq fois par année, je vais reprendre le projet éducatif... Est-ce bien vers ça que nous nous en allons ?»* La vérification n'est peut-être pas scientifique, mais elle se fait au jour le jour.

- **Il cherche constamment à *«connaître le pouls de l'école»***

Pour cela, le directeur accorde une grande place à l'informel et aux contacts personnels; il fait très peu de réunions, très peu de circulaires : *«En prenant un café, je travaille... Et j'ai souvent plus d'informations que si j'étais assis avec un ordre du jour.»*

Il est présent partout dans l'école, s'asseoit à la cafétéria avec les étudiants, invite un autre à retourner en classe. C'est en parlant avec les professeurs, les étudiants, la secrétaire, qu'il a souvent trouvé des solutions aux difficultés : *«J'ai tendance à parler d'un problème; il faut qu'il se sache... C'est peut-être simplement par une phrase que quelqu'un va trouver une solution.»* C'est aussi dans ces rencontres informelles que le directeur règle *«90 % de ses problèmes»* et peut désamorcer bien des choses : *«Parfois, dans une école, il y a une "balloune" qui se gonfle et qui éclate... Il faut l'empêcher de se gonfler... C'est souvent une façon d'éviter la dépression chez les professeurs et chez les étudiants.»*

- **Il consulte beaucoup son équipe : *«Je n'essaie pas de me battre avec MA vérité.»***

«On décide avec le directeur, expliquent les enseignants, *on élabore les solutions avec lui .»* Pour lui, la gestion d'une telle école est *«une dynamique d'ensemble qui exclut toute rigidité»* : *«Je lance une idée, mais si je m'aperçois que deux ou trois profs et moi sommes seuls à avoir le pas, j'aurai la souplesse de revenir en arrière.»*

- **Il recherche de nouvelles solutions administratives**

En tant qu'administrateur d'une école comme Boudreau, il est confronté à de nouveaux problèmes administratifs *«qui ne sont pas dans les livres de la commission scolaire »*. Les solutions *«nous viennent par l'expérience, et on améliore d'année en année .»* Il faut aussi faire l'apprentissage de politiques surtout sociales qui touchent les jeunes adultes.

Mais le directeur ne veut pas perdre de vue ses priorités : *«Je ferai tel document quand j'aurai le temps; le document à produire, lui, ne se suicidera pas.»*

8.3 Les enseignants

«C'est un nouveau défi professionnel qu'il faut savoir se donner... C'est dur de s'embarquer comme ça après 15 ans.»

Les 14 enseignants sont venus à l'école Boudreau **volontairement**. La plupart ont entre 15 et 20 ans d'expérience, et ont presque tous enseigné au «professionnel court». Ils ont été choisis en fonction de deux critères principaux :

— l'esprit d'équipe;
— une attitude pas trop autoritaire face aux élèves.

La première année, après avoir établi une entente spéciale avec le syndicat, une lettre a été envoyée en mai à tous les enseignants de la C.E.C.Q. qui devaient poser leur candidature avant les enseignants mis en disponibilité. Il y a eu 35 demandes et 10 enseignants ont été retenus, plus 4 déjà engagés l'année précédente à l'école Louis-Jolliet. En 1985-86, les 14 enseignants ont demandé de rester affectés à l'école Boudreau : un seul n'a pu revenir, étant trop loin dans la liste des disponibilités et le plus jeune dans son champ d'action. Après 2 jours d'affichage, le 26 août, 3 candidats ayant déjà leur affectation ailleurs se sont présentés pour combler ce poste.

- ***«Les heures de présence des élèves sont les mêmes qu'ailleurs, mais sont réparties autrement...»***

  À l'école Boudreau, les enseignants sont en présence des élèves durant **6 heures par jour pendant 150 jours**, alors que dans les autres écoles, ils le sont à raison de 5 heures par jour pendant 180 jours. De plus, le temps passé au tutorat **n'est pas comptabilisé** : *«or, souvent, comme on l'a vu, les périodes de récupération se prolongent en tutorat, les jeunes discutant de leurs problèmes; et il n'est pas rare que des enseignants ferment l'école à 17h00 ou 17h15»*, explique le directeur.

  Ces heures de présence sont réparties sur huit demi-journées/semaine, dont l'une est réservée surtout aux activités étudiantes et l'autre un après-midi sans cours, car *«l'école a vécu des 40 % d'absence le vendredi après-midi.»* Les enseignants viennent quand même à l'école, ces deux demi-journées servant en partie pour des rencontres de groupe. Ils ont 30 journées pédagogiques, dont une partie sert à préparer la deuxième session.

  Chaque enseignant enseigne à trois groupes de vingt en moyenne, la distribution des étudiants dans les groupes étant faite par ordinateur. En 1985-86, les enseignants ont accepté de prendre 24 et 26 étudiants par groupe au lieu de 20 à 22 comme l'année précédente, afin que deux d'entre eux puissent être libérés à tiers de temps, l'un comme chef de groupe à la vie pédagogique, et l'autre comme responsable à la vie étudiante.

- ***«C'est accaparant... On a beaucoup plus d'ouvrage qu'à l'école régulière...»***

  La tâche globale des enseignants est la même qu'ailleurs, mais plus **concentrée** et plus **diversifiée**. En plus d'être responsables de l'enseignement d'une matière, le régime intensif et l'approche éducative adoptés à l'école Boudreau exigent d'eux une diversité d'activités :

  — Ils ont dû réviser la matière d'un niveau, souvent de deux niveaux, pour **concentrer** les apprentissages d'une année sur une période de quinze semaines.

  — Ils préparent leur plan de travail pour chaque niveau, et plusieurs le distribuent aux étudiants en début de session.

— Ils montent du matériel adapté à des jeunes adultes, à partir d'exercices conçus pour des élèves de 13 à 15 ans.

— Ils bâtissent les tests appropriés.

— Ils ont élaboré du matériel pour les difficultés pédagogiques.

— Ils ont vu à rééquilibrer les programmes, en répartissant la matière de telle sorte que l'étudiant ne voie pas les mêmes notions deux fois.

— Ils ont préparé les examens de fin de session en 1ère, 2e et 3e secondaire, car il n'y a pas de banque d'examens.

— Ils animent les périodes de récupération.

— Ils participent à certaines tâches d'organisation (formation des groupes, par exemple).

— Chacun était tuteur pour une vingtaine d'étudiants (en 1984-85).

— La plupart participent à l'organisation des activités étudiantes ou aux activités elles-mêmes. Quelques-uns ont opté pour un autre mode de présence (à la cafétéria, classe ouverte jusqu'à 17h00, etc).

- ***«On est comme les ombudsman d'hôpitaux...»***

«Comme eux, on reçoit les plaintes... Si ça ne marche pas, ils viennent nous voir dans les dix minutes», constate un enseignant. C'est toute l'adaptation à un enseignement intensif auprès d'une clientèle de jeunes adultes qui ne veut pas perdre son temps. Et un autre explique : ***«Pour moi, l'andragogie, c'est faire comprendre la matière vite et du premier coup, et répondre vraiment à leurs questions... C'est plus essoufflant, mais plus valorisant.»***

- ***«On fait tous de la motivation... On cherche à les convaincre qu'ils sont capables de succès au lieu d'échecs...»***

Tous les enseignants se montrent préoccupés de motiver les élèves. En effet, le premier contact de ces jeunes avec l'école *«doit être un contact de* "capacité de" *pendant les premières semaines»*, disent-ils, et pour cela, ***«il faut les faire goûter au succès en***

***partant**; si les premiers tests sont relativement faciles, ils ont un 70 ou un 80 au lieu d'un 40, et ils continuent...»*

- ***«À quoi ça va servir»***

Lors de leur première expérience scolaire, les jeunes *«accumulaient des crédits, avec un examen au bout.»* Ici, ils veulent que ce soit *«pratique»*, ils veulent connaître les objectifs de telle partie de matière, et c'est exigeant pour les enseignants. En anglais, par exemple, ils veulent être bilingues, **s'en servir tout de suite**; aussi le professeur leur parle le plus souvent anglais. En maths, explique l'enseignant, *«pour comprendre la pente, on va construire des marches d'escalier, et pour les calculs de distance et de vitesse, je les fais voyager.»*

L'avantage à Boudreau, est que les jeunes s'intéressent à davantage de choses : *«Réaliser un vidéo sur* Vingt ans de condition féminine *aurait constitué un risque énorme dans la polyvalente où j'enseignais avant»*, dit l'un des professeurs.

- ***«On est vidés car on consacre beaucoup de temps à les pousser... C'est souvent la première fois qu'ils travaillent...»***

Tous constatent que les étudiants ont besoin d'une présence qui les pousse continuelle - ment : *«C'est impossible de les laisser aller seuls car ils n'ont pas l'habitude du travail intellectuel... Et la tape sur l'épaule a beaucoup d'importance : "tu es capable".»*

Les enseignants sont donc convaincus que tout compte fait, ils travaillent plus que dans une école ordinaire : *«À nombre de minutes égal, les efforts ne sont pas les mêmes... Je n'ai plus de moments libres.»*

De plus, ils se sont donné eux-mêmes un moyen d'auto-évaluation des résultats de leur travail : la **feuille de réussite**, sur laquelle sont consignés pour chacun des cours, d'une part le nombre d'étudiants et d'autre part le nombre de réussites, d'échecs et d'abandons. Le pourcentage de réussite des étudiants présents à l'examen et le pourcentage d'abandons sont aussi calculés pour chaque cours, et la feuille est distribuée à tous les enseignants : cela permet de se poser individuellement ou collectivement des questions, de chercher des explications et de trouver des pistes de solutions.

- ***«On travaille beaucoup, mais on se porte bien...»***

Malgré l'ampleur du travail, tous sont unanimes : être enseignant à Boudreau est une expérience valorisante, car *«on voit les résultats»*, et enrichissante au plan humain : *«Ici, **mon rôle d'éducateur a pris beaucoup plus d'ampleur que mon rôle d'enseignant...** Les étudiants recherchent en nous des amis avec qui discuter de leur vie, de leurs problèmes actuels, de leurs échecs dans le passé.»* C'est d'ailleurs, bien souvent, *«la première fois qu'ils s'aperçoivent qu'une personne s'occupe d'eux en particulier.»* Et une enseignante souligne que la fête de Noël organisée pour les enfants des étudiants et ceux des professeurs a été *«l'un des plus beaux événements qu'elle ait connus à l'école.»*

Le défi professionnel vaut donc la peine, aux yeux des enseignants : *«On ressent que pour ces jeunes, **c'est une deuxième chance**... plusieurs ont de nouveau un milieu et de l'espoir. Cependant, quelques-uns nous échappent.»*

8.4 Le responsable à la vie étudiante

La première année, conformément à l'objectif de favoriser la prise en charge personnelle chez les jeunes adultes, l'organisation d'activités étudiantes avait été laissée à l'initiative des étudiants eux-mêmes ou à celle du conseil étudiant. Les enseignants et le travailleur social offraient alors leurs services aux différents comités organisateurs.

La deuxième année, considérant que les activités étudiantes sont un élément important de la vie de l'école, on a décidé de dégager un enseignant d'un tiers de sa tâche pour assumer une responsabilité d'animation de la vie étudiante. Il a tout d'abord procédé à une consultation auprès de l'ensemble des étudiants, afin de les aider à connaître leurs intérêts et à en tenir compte dans la programmation des activités. De plus, il participe directement à l'élaboration de certaines activités, mais le plus souvent, il apporte un soutien aux organisateurs étudiants. Par exemple, il les aide à se répartir les rôles : *«Il est important qu'il n'y en ait pas seulement deux qui font tout, mais dix qui réussissent ensemble.»*

Le responsable à la vie étudiante siège au comité de participation des enseignants.

8.5 La *«chef de groupe»* à la vie pédagogique

Une enseignante, dégagée d'un tiers de sa tâche d'enseignement, a accepté la responsabilité d'assurer la relation avec les services pédagogiques de la commission scolaire. Elle a, entre autres fonctions, à assurer l'information de l'équipe en matière pédagogique, à recueillir de la documentation, à aller chercher des idées nouvelles dans la commission scolaire ou à l'extérieur, et à rapporter des renseignements sur ce qui se fait ailleurs.

Elle est membre du comité de participation des enseignants de l'école.

8.6 Le conseiller d'orientation

La première année, les deux conseillers d'orientation du Centre d'accueil et de référence remplissaient leur fonction à la fois au Centre et à l'école Boudreau. La seconde année, pour *«éviter ce méli-mélo»*, un conseiller d'orientation fait partie de l'équipe de l'école à temps plein.

En plus de leur rôle habituel de consultation auprès des étudiants en vue d'un choix de carrière ou d'études, ils assurent d'autres fonctions dans l'équipe. Par exemple, la première année, c'est un conseiller d'orientation qui animait les cours de formation personnelle et sociale. Cette année, étant à l'écoute des problèmes identifiés dans l'école, il cherche des formules d'aide immédiate pour les étudiants, comme les séances anti-stress avant les examens. C'est lui, également, qui a contribué, avec le travailleur social, à la mise au point de la **Fiche de signalement** des jeunes en danger d'abandon scolaire, et qui prend en charge une partie des étudiants «signalés» par les enseignants.

Les enseignants apprécient ces formes d'aide concrète et immédiate, qui complètent et facilitent leur action auprès des jeunes adultes.

8.7 Le travailleur social

Pour une deuxième année consécutive, un travailleur social, rattaché la première année au C.S.S. et la deuxième au C.L.S.C., fait partie à mi-temps de l'équipe de Boudreau. Il

assure auprès des étudiants la consultation en matière sociale, et ses relations avec les organismes sociaux lui permettent de référer l'étudiant à des ressources pouvant l'aider à résoudre diverses difficultés. Lorsqu'il s'agit de jeunes en Centre d'accueil ou en foyer d'accueil, il établit des communications avec les travailleurs sociaux responsables, parfois avec les agents de probation, et, au besoin, avec les parents.

Le stagiaire en travail social apporte une aide appréciable à la réalisation de ces diverses fonctions. Mais bien sûr, comme l'exprime le directeur : *«Un stagiaire, c'est de la main-d'œuvre en plus, mais il vient parfois prendre du temps à l'employé régulier.»*

8.8 Le magasinier-appariteur

— Il aide les enseignants à préparer le matériel nécessaire aux démonstrations, particulièrement en chimie et en physique, car il n'y a pas de laboratoire à Boudreau.

— Il s'occupe de tout ce qui est audio-visuel.

— Il est responsable des commandes, des achats et de la réception des marchandises.

— Enfin, c'est lui qui tient à jour le budget de l'école.

8.9 La secrétaire

Dans une école comme Boudreau, la secrétaire est très disponible, explique le directeur. *«Elle ne remet pas une réponse à demain si elle l'a, elle assure une écoute continuelle aux étudiants... Rendre service, c'est ce qui fait sa force.»* Par exemple, quand un étudiant lui demande de photocopier un document personnel, elle ne le renvoie pas et le fait, en plus de son travail. Être secrétaire à Boudreau, c'est une forme de *«travail social»*. Elle joue également un rôle très important auprès du directeur en acceptant qu'il lui parle des difficultés qu'il rencontre et en réagissant : *«Elle est en contact avec tous les professeurs et avec tous les étudiants... C'est souvent en jasant avec elle que j'ai le pouls de l'école.»*

8.10 Le concierge

Il est bien accepté des étudiants, tout en n'étant pas familier avec eux. Dans l'accomplissement de ses tâches d'entretien de l'école, il ne se formalise pas de certains «écarts» à l'ordre et à la propreté : *«il n'est pas rare que les étudiants se disent entre eux :* "ramasse tes choses... c'est pas un fou, ce gars-là".» Comme il circule beaucoup dans l'école, il voit des choses qu'il feint de ne pas voir... il est très discret.

8.11 Le soutien professionnel à l'équipe et le perfectionnement

«Les enseignants travaillent surtout seuls...»

Les enseignants avouent avoir été *«très autocentrés sur l'école»* toute la première année; certains ont des contacts individuels avec des conseillers pédagogiques, avec lesquels ils échangent certains documents, et qui leur donnent un coup de main en ce qui concerne les nouveaux programmes. En effet, la commission scolaire a un certain nombre de **chefs de groupe-réseau** dans plusieurs matières; ce sont des enseignants libérés dix périodes à cet effet, dont la fonction est surtout de soutenir l'implantation des programmes et d'aller chercher les besoins pédagogiques des enseignants. L'école Boudreau a accordé six périodes pour que son **chef de groupe pédagogique** assiste aux rencontres organisées par les premiers, et rapporte l'information aux enseignants de l'école, surtout sur les *«nouveautés»*.

- **Les journées pédagogiques**

  Elles prennent surtout la forme de *«blocs de rencontres»* avant chaque session. Il y a eu jusqu'ici peu de travail pédagogique en équipes. Cependant, les professeurs enseignant la même matière à des niveaux différents s'assurent, entre eux, que le programme est bien couvert, de la 1ère à la 5e secondaire, et qu'il n'y a pas de répétitions de matière.

- **Les visites dans des écoles similaires**

  Elles sont laissées à la volonté de chacun. *«À la mi-session, nous sommes allés à l'école Marie-Anne.»* Huit ou neuf professeurs, plus le conseiller d'orientation et le travailleur

social sont allés rencontrer l'équipe de cette école pour parler de son organisation, des activités et des services qu'elle offre, pour voir quelles solutions elle a tentées face à certains problèmes comme les retards et l'absentéisme, ou encore pour chercher des idées concernant *«un juste milieu entre l'apprentissage individualisé et l'enseignement magistral.»*

8.12 Les relations de l'équipe avec les organismes extérieurs

L'équipe ne vit pas en vase clos. En effet, elle cherche constamment à traduire concrètement son objectif d'être *«à l'affût des différents services que ces organismes peuvent rendre aux jeunes adultes de l'école.»* Dans ce but, le directeur et d'autres membres de l'équipe participent à des rencontres avec différents organismes impliqués dans l'insertion sociale : *«Par exemple, les Centres Travail-Québec nous apportent des clarifications sur les programmes offerts... Tel ou tel agent d'aide social peut nous téléphoner.»*

L'école a aussi établi des ententes avec le C.L.S.C. Vanier pour bénéficier des services d'un travailleur social, et pour que les étudiants référés par l'école puissent recevoir des services de santé.

Quelques étudiants sont en relation avec *La Jonction*, organisme dont l'objectif est de trouver des emplois pour les ex-détenus.

Par ailleurs, conformément à un autre objectif de son projet éducatif qui est de contribuer à la diffusion d'une image positive des «raccrocheurs», des membres de l'équipe accordent des entrevues à des revues ou à des publications de divers ministères (Justice, Agriculture, Communautés culturelles et Immigration), afin de faire connaître la vie et les activités d'une école spéciale pour «raccrocheurs». L'école reçoit aussi régulièrement diverses personnes du Ministère de l'Éducation qui souhaitent mieux comprendre son fonctionnement, ainsi que les problèmes qu'elle rencontre aux plans pédagogique et administratif.

Enfin, l'école cherche à sensibiliser le milieu environnant à l'existence de divers programmes destinés aux jeunes adultes, et à certaines lois comme **la loi 65 sur la protection de la vie privée** qui l'amène à refuser de donner le numéro de téléphone d'un étudiant.

IX. LES MODALITÉS COLLECTIVES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont peu nombreuses. Les principaux organismes sont le Comité de participation des enseignants, l'Équipe-école, et le Conseil étudiant qui remplace le Comité d'école, étant donné qu'un bon nombre d'étudiants ont atteint leur majorité.

9.1 Le Comité de participation des enseignants

C'est véritablement **le Comité d'organisation de l'école**, et les enseignants lui ont délégué un certain pouvoir. Les activités pédagogiques et étudiantes lui sont soumises; il discute des contenus pédagogiques, des journées de planification, il fixe le calendrier scolaire, etc. Bien sûr, c'est toujours le directeur qui a la décision finale, mais il consulte régulièrement le C.P.E.

En 1984-85, ce Comité était composé de deux enseignants désignés par le groupe de professeurs, d'un professionnel et du directeur. En 1985-86, les enseignants ayant eu de la difficulté à élire un délégué syndical, le Comité a démarré avec les deux enseignants responsables de la vie étudiante et de la vie pédagogique, qui ont été nommés par le directeur et acceptés par l'assemblée générale des enseignants.

Il se réunit tous les mercredis après-midi.

9.2 L'équipe-école

Elle comprend tous les enseignants et les professionnels affectés à l'école, plus le directeur.

Elle se réunit une journée par mois. *«On essaie de régler les problèmes qui sont survenus depuis la rencontre précédente... On planifie ce qui s'en vient, entre autres choses, les examens de mi-session... On se remet en question, en se référant au projet éducatif de l'école»*, explique le directeur.

L'équipe-école se réunit également durant cinq jours après la fin d'une session, pour l'évaluer, et pendant les dix jours précédant la session suivante afin de l'organiser.

9.3 L'assemblée générale du personnel

Il y en a une au début de chaque session. Les enseignants peuvent demander une réunion extraordinaire en tout temps, mais cela se produit très rarement.

9.4 Le Conseil étudiant

«Il représente pour nous une chance d'avoir un droit de parole avec les haut-placés.»

Il comprend sept membres, masculins et féminins, recrutés parmi les étudiants de 4e et de 5e secondaire. Ils sont élus démocratiquement; la première année, il y a eu plus d'un candidat par poste, dont trois pour le poste de président.

Le Conseil étudiant a refusé la présence d'enseignants, et le directeur n'en fait pas partie, mais il a conservé un pouvoir de supervision.

La première année, le Conseil étudiant disposait d'un budget de 1 000 $ qui a été dépensé principalement en soirées-disco avec bière, peu éducatives, et qui se sont soldées par un déficit. Il a donc, dorénavant, *«l'autonomie complète sous supervision du directeur»*, et doit présenter au préalable un budget provisoire pour ses activités, que le directeur accepte; le Conseil sera remboursé sur présentation de factures, ce qui n'a pas toujours été le cas et avait été l'occasion de déficits sérieux, alors que le nouveau système lui permet de faire des profits. En 1985-86, l'enseignant responsable de la vie étudiante verra à assurer un support au Conseil étudiant et un contrôle sur les dépenses : *«Même si les étudiants manifestent leur accord, cela prend de la diplomatie.»*

Le Conseil étudiant est responsable du fonctionnement du salon étudiant, et de l'organisation de plusieurs activités étudiantes. En particulier, selon les enseignants, *«ceux de l'équipe du journal sont des organisateurs-nés.»* De plus, la première année, le Conseil étudiant s'est donné une **Charte étudiante** bâtie par ses membres qui se sont inspirés de

modèles en circulation; le directeur de l'école n'en a eu copie qu'après quelques mois. Certains étudiants parlaient alors du F.L.D., le Front de Libération des décrocheurs.

9.5 L'assemblée générale des étudiants

Elle se réunit pour l'élection du Conseil étudiant, au début de chaque année scolaire. Elle peut, de plus, être convoquée sur demande lorsque quelque chose doit être soumis à l'ensemble des étudiants : en 1984-85, il y en a eu 4 ou 5 qui ont servi, par exemple, à prendre des décisions concernant certaines revendications, à rendre compte d'une rencontre avec le Ministre.

9.6 Des comités ad hoc chez les enseignants ou chez les étudiants

«Je fonctionne beaucoup par petits comités ad hoc lorsqu'un problème surgit», dit le directeur. Par exemple, les étudiants en ont formé un lorsqu'ils ont voulu préparer leurs revendications auprès du Bien-être social, en vue d'aller les présenter au Ministre. Les enseignants ont formé un comité ad hoc chargé de l'accueil social des étudiants.

9.7 Le rôle des parents

Il n'y a pas de comité d'école. Les enseignants établissent individuellement des contacts avec certains parents d'élèves encore mineurs.

X. LE FINANCEMENT

Le budget de l'école est préparé par la commission scolaire selon les normes édictées par le Ministère de l'éducation. Les sources de financement de l'école Boudreau sont les suivantes pour l'année 1985-86 :

— Financement selon les normes du secteur régulier, pour 69 % de la clientèle (pour les étudiants de moins de 18 ans et pour ceux de plus de 18 ans inscrits dans une école l'année précédente).

— Financement selon les normes de l'éducation des adultes, pour 31 % de sa clientèle.

— Financement supplémentaire pour les entrées périodiques (nouveaux étudiants inscrits à la session de février), selon les normes de l'éducation des adultes.

— Allocation supplémentaire attribuée par la Direction régionale dans le cadre du programme d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes, et redistribuée par la commission scolaire.
  - pour le projet lui-même;
  - pour le perfectionnement des enseignants.

— Autre financement fourni par la commission scolaire à toutes les écoles pour certaines priorités identifiées (ordinateurs, volumes pour les nouveaux programmes, etc.).

— Financement pour les travaux compensatoires.

— Contribution des étudiants (financée par le Bien-être social) :
  - 5 $ par étudiant par session en 1984-85, remis au Conseil étudiant.
  - 12 $ par étudiant, par session en 1985-86 (dont 7 $ remis à l'école sur signature d'une procuration par chaque étudiant, pour couvrir l'ensemble de leurs frais de photocopie, les dîners d'accueil, etc., et 5 $ remis au Conseil étudiant);

  Cette contribution est donc entièrement retournée aux étudiants.

- **Quelques remarques complémentaires concernant le financement**

  — ***La clientèle de l'école est classée comme «régulière»*** : les anciens *«étudiants en difficulté»* et ceux issus du *«professionnel court»* ne peuvent être financés comme tels.

  — ***Une autre source de financement du retour aux études : Les centres Travail-Québec accordent un maximum de 500 $ par an par étudiant inscrit en Rattrapage scolaire, pour des fournitures scolaires*** (dictionnaires, calculatrices, volumes supplémentaires, etc.), sur présentation de pièces justificatives certifiées par le directeur de l'école ou du centre de formation. Mais ce montant n'est pas un droit acquis. Pour s'assurer que les étudiants obtiennent rapidement les fournitures auxquelles ils ont droit, le directeur a fait une entente avec une librairie proche de l'école, car le chèque est fait au nom du fournisseur qui a présenté un estimé.

XI. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS APRÈS UN AN ET DEMI

«On est comblés... Ça nous satisfait amplement».

Un an et demi, c'est court pour faire un bilan de la mise en place d'une nouvelle formule pédagogique, mais il est tout de même possible de cerner un certain nombre de résultats et d'interrogations. On présentera d'abord quelques résultats quantitatifs, puis on abordera des aspects plus qualitatifs mentionnés par l'équipe et par les jeunes eux-mêmes, en reprenant successivement chacun des trois grands objectifs du projet éducatif de l'école, et en utilisant les résultats d'un **Sondage d'évaluation** mené auprès des étudiants à la fin de la première année. Enfin, on énumérera un certain nombre de difficultés rencontrées par l'équipe de l'école ou par les étudiants.

11.1 Quelques résultats quantitatifs

On présentera les résultats séparément pour chacune des trois sessions d'études.

	1984-85 (1ère session) 219 inscrits	1984-85 (2e session) 330 inscrits	1985-86 (1ère session) 309 inscrits	1985-86 (2e session)
— Ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (D.E.S.)	31 (11%)	44 (13,3%)	23 (7,4%)	
— Se sont inscrits au Cégep	24	38	17	36 demandes
— Ne sont plus là à la fin de la session et ne sont pas revenus à la session suivante (on les a perdus de vue)	59 (20%)	82 (25%)	62 (20%)	

Si l'on additionne, pour les trois sessions, tous les étudiants qui n'ont pas continué à la session suivante, voici où se retrouvent ces 203 étudiants, ce qui donne une idée des raisons de leur départ :

—	sur le marché du travail :	45	(22,2%)
—	inscrits à d'autres programmes :	24	(11,3%)
—	en formation professionnelle à l'éducation des adultes :	14	(6,9%)
—	problèmes de santé (dépression, grossesse et autres) :	16	(7,9%)
—	au Cégep :	79	(38,9%)
—	sans nouvelles d'eux :	25	(12,3%)

Selon ces données, 20,2% des jeunes adultes qui sont revenus aux études à l'école Boudreau se trouvent encore face à leur problème initial d'insertion sociale.

«Je préfère parler de ***maintien scolaire*** *plutôt que de* ***taux d'abandon****,* dit le directeur, *c'est ma philosophie du positif.»* En gros, 80 % des étudiants restent à l'école Boudreau jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Les autres quittent parce qu'ils trouvent que *«ça avance trop vite»*, pour des raisons financières, à cause de problèmes émotifs, ou parce qu'ils veulent travailler pour gagner de l'argent. Certains de ceux-ci sont revenus à Boudreau, mais plusieurs ont quitté l'école à nouveau... *«Ce sont surtout des jeunes de 1ère secondaire qui* "ne voient pas le bout du tunnel".»

On constate que **le retour à l'école pose un problème particulier aux femmes**; certaines n'arrivent pas à surmonter les problèmes que peut apporter un retour à l'école : elles *«redécrochent»* car elles n'arrivent pas à faire les ajustements nécessaires dans leur vie quotidienne.

En septembre 1985, au début de la deuxième année, 213 *«anciens»* se sont réinscrits, dit le directeur, soit 69 %. Entre juin et septembre 1985, une trentaine qui avaient manifesté leur intention de continuer ne sont pas revenus... plusieurs n'étaient pas prêts socialement.

Dans son **Rapport annuel**, le directeur manifeste sa satisfaction *«d'avoir mené à bon port un bateau qui était au départ rempli d'explosifs, grâce une équipe impliquée et engagée dans l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés... Je ne peux pas dire que nous ayons réalisé des choses extraordinaires, mais nous avons la conviction d'avoir été à l'écoute de nos jeunes et de répondre à leurs attentes et à leurs besoins.»*

On reprendra maintenant successivement les trois grands objectifs du projet éducatif de l'école, afin de mieux cerner les premiers résultats.

11.2 Le premier objectif : fournir aux jeunes adultes un milieu social qui leur permette de développer un sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance à Boudreau est très fort chez les étudiants : *«Ne venez jamais parler contre l'école!»* D'ailleurs, tous ceux qui ont répondu au sondage (sauf un) recommanderaient l'école Boudreau à un ami qui se trouverait dans la situation où ils étaient eux-mêmes avant d'y arriver.

- ***«Au lieu de te mettre dehors, le prof te dit*** **: "t'as un problème, qu'est-ce que c'est ?"»**

Ce sentiment d'appartenance, c'est beaucoup **à travers le travail d'écoute des enseignants et le contact personnel avec eux** qu'il s'est bâti : *«L'an passé, mon prof est venu chez nous un soir avant l'examen pour nous expliquer des choses... » «Moi, un prof m'a donné son numéro de téléphone, en cas de besoin : je vais te suivre jusqu'à l'université.»* Le conseiller d'orientation confirme cela : son travail de conseiller d'orientation est d'autant plus facile que les jeunes **ont déjà trouvé une relation significative avec les enseignants** : *«cela facilite mon action au départ.»*

Dans leurs réponses au sondage, la grande majorité des étudiants disent échanger avec leurs professeurs en dehors des cours; 7 % seulement ne le font pas. La majorité considère que les enseignants accordent leur attention à tous également; cependant 20 % disent que tous les professeurs ne connaissent pas leur nom.

Malgré cette disponibilité des enseignants, le sondage révèle que le tiers des étudiants sont encore *«gênés de leur dire qu'ils rencontrent des difficultés dans leur cours, mais le disent quand même; 8 % sont gênés et se taisent.»*

- ***«Ici, c'est une grosse*** **"gang"** ***qui ne se connaissait pas avant... c'est coopératif...»***

Le sentiment d'appartenance est aussi beaucoup lié à la solidarité entre les étudiants. C'est important, car en entrant à Boudreau, plusieurs disent se sentir *«coupés de leurs* "chums" *habituels... J'ai lâché le monde des bars... ici, c'est un autre milieu .»* Déjà, les sessions

de «Premier contact» facilitent la création de liens : le petit groupe dans lequel tous s'impliquent personnellement devient un groupe de référence pour eux.

Ils s'aperçoivent que d'autres ont les mêmes problèmes qu'eux et deviennent ensemble capables de les résoudre. Ils disent apprécier particulièrement le fait de se retrouver entre jeunes ayant eu des expériences similaires : *«On a vécu le double du jeune de 14 ans qui n'a jamais eu à se soucier de comment il mangera demain; ici, chacun a ses expériences de vie qui peuvent t'aider; on échange des trucs pour arriver avec 300 $ par mois, et quand tu es* "down", *tout le monde est là pour te supporter.»*

Il existe pourtant un phénomène de groupe, notent les enseignants : ceux qui n'ont pas assez mûri et dérangent les autres par un comportement de *«jeunes de polyvalente»* sont rejetés. *«Ceux qui n'arrêtent pas de perturber les cours risquent de devoir s'éliminer eux-mêmes, à moins de mûrir assez vite.»*

- ***«Le directeur est "parlable"... Il fait beaucoup de farces avec nous...»***

Les étudiants soulignent dans le sondage la grande disponibilité du directeur : il est toujours possible de le rencontrer quand on en a besoin; 16 % le trouvent cependant *«peu disponible»*; 70 % le trouvent *«tolérant-correct»*; et 29 % *«correct-ferme»*.

- **Les services professionnels contribuent eux aussi à la création du milieu social.**

Le service d'**orientation** est, selon les résultats du sondage, le plus connu des étudiants; 86 % le considèrent bon ou excellent. Par contre, près du tiers disent ignorer l'existence du service **d'aide sociale**. C'est le service de **secrétariat** qui emporte la palme : 97 % des étudiants le trouvent bon ou excellent.

- ***«Ici, personne ne juge les autres...»***

Le climat de tolérance est un autre facteur important dans la création de ce milieu social, d'autant plus que *«beaucoup viennent de milieux peu tolérants et peu ouverts»*, explique un enseignant. Boudreau représente *«un milieu où on ne juge pas.»*

- ***«À Boudreau, c'est le petit nombre qui est important...»***

Plusieurs étudiants soulignent ce fait avec insistance; c'est pourquoi l'arrivée au Cégep leur demande une grosse adaptation : *«on est tous des numéros »*. Alors qu'ici, leur sentiment d'appartenance est tel que même si l'école est fermée en janvier pour permettre de préparer la deuxième session, les étudiants y vont tout de même *«faire un tour»* : ils ont hâte que l'école rouvre.

11.3 Le deuxième objectif : permettre et encourager la réussite des apprentissages scolaires

Même si les étudiants sont convaincus que l'expérience de vie acquise avant de revenir étudier à Boudreau les aide dans leurs études, 66 % d'entre eux ont répondu, lors du sondage, avoir éprouvé de la difficulté à se remettre au travail scolaire.

- ***«Ici, on est plus motivés... en trois mois et demi on fait une année...»***

Ils manifestent d'autant plus de satisfaction face à la formule pédagogique de Boudreau : *«La méthode d'enseignement n'est pas la même... En faisant le même cours pendant trois heures, c'est plus efficace, moins haché; on met le tiers du temps pour faire la même chose... On n'a pas l'impression de perdre notre temps.»* C'est tellement intensif que *«chez nous,* disent les professeurs, *leurs 340 $ ils le gagnent.»* Il y a aussi le fait que c'est la semaine de quatre jours pour la majorité des étudiants; ils coupent la semaine en deux et ne viennent pas le mercredi matin. *«On sent que dans l'école, c'est plus relax.»*

Des étudiants disent avoir l'impression de *«comprendre à fond»* : *«Les profs nous montrent la base du livre.»* Et cela développe chez plusieurs une soif d'apprendre : *«Plus les profs m'en disent et me donnent de détails, plus j'aime ça.»*

- ***«Je conseillerais à tous ceux qui ont quitté l'école depuis sept ou huit ans d'aller là où l'on est très suivi parce qu'à la première session que tu reprends, tu paniques...»***

L'évaluation formative a permis à un grand nombre d'élèves *«de reprendre confiance en leurs moyens, de reprendre goût à la réussite et de maintenir leur motivation en vue d'une promotion»*, explique un enseignant. Par exemple, un enseignant ayant offert à un étudiant qui a raté un test : *«on va oublier le test, je ne te mettrai pas zéro»*, celui-ci refuse : *«Je veux aller en récupération et reprendre ce test.»*

La moitié des étudiants ont dit, lors du sondage, qu'ils consacraient de 2 à 4 heures par semaine à chaque matière en dehors des heures de cours; 60 % disent utiliser la récupération, et 10 % l'utiliser souvent. Il est étonnant de constater que 40 % disent ne pas l'utiliser, la moitié parce que *«les cours leur suffisent»*, l'autre moitié pour d'autres raisons (horaires qui ne conviennent pas, etc.) Les trois-quarts des étudiants trouvent leurs travaux scolaires intéressants, utiles et assez nombreux; l'autre quart les trouvent *«utiles mais plates.»*

Les étudiants apparaissent donc satisfaits par le cours magistral tel qu'il est pratiqué à Boudreau; 85 % trouvent que les enseignants parlent suffisamment pendant les heures de cours, ni trop, ni trop peu; 62 % trouvent l'ambiance dans les classes *«libre et propice au travail»*, 24 % la trouvent *«ferme et propice au travail »*; 13 % la considèrent *«trop libre et impropre au travail»*, dans certains cours seulement. Les étudiants apprécient beaucoup, aussi, le climat d'aide mutuelle : *«Les élèves se tiennent plus ici... Quand tu as de la misère, on va te donner un coup de main, pas besoin de demander.»*

- ***«On veut essayer de trouver un juste milieu entre l'enseignement individualisé et le cours magistral...»***

«En effet, disent les enseignants, *quand un élève manque 12 heures intensives en cours magistral, c'est dur à récupérer sans nuire aux 23 autres qui sont dans sa classe .»* Le chef de groupe à la vie pédagogique a le mandat d'explorer du côté des modules individualisés : *«On voudrait s'en aller vers 80 % de magistral et 20 % d'individuel pour la 1ère et la 2e secondaire»*, précise le directeur. Cela apparaît d'autant plus nécessaire que le *«rythme de distribution de la matière est de nature à essouffler les élèves.»*

- ***«Si je t'avais eu comme prof au secondaire, j'aurais pas décroché»***

Poursuivre l'objectif de *«permettre et d'encourager la réussite scolaire chez les élèves »* est très valorisant, disent les enseignants : *«Les étudiants viennent nous dire merci.» «On produit continuellement du matériel et on le modifie constamment d'un groupe à l'autre, et les* ***étudiants sont touchés par ça.»*** Et puis, *«ils arrivent avec le sourire... on n'entend plus "maudit cours de maths", "maudite école".»* La formule retenue incite un bon nombre d'entre eux *«à prendre au sérieux et à prendre en main leurs apprentissages .» «Si on avait eu ces conditions-là à l'école secondaire, on n'aurait pas lâché l'école.»*

- **Et pourtant...**

«Si on appliquait à la lettre le critère d'admission : avoir la capacité d'atteindre un niveau de 5e secondaire, on en rejetterait beaucoup... En les prenant quand même, cela leur permet un déblocage,et plusieurs ont pu progresser.»

Selon les enseignants, 50 % des étudiants ne sont pas capables d'intégrer et de décoder ce qu'on leur présente, ce qui est un handicap pour aller au Cégep. De plus, un bon nombre de *«finissants du professionnel court»* qui n'ont donc pas décroché mais se sont retrouvés sans emploi à la fin de leurs études, peuvent difficilement réussir le diplôme d'études secondaires générales : *«Il leur faudrait un professionnel long, car ce sont des jeunes qui aiment travailler sur du concret...»* On essaie au moins de les mener jusqu'à la 3e secondaire pour qu'ils puissent s'intégrer au professionnel long.

Par ailleurs, certains ont des troubles graves d'apprentissage et *«ne passeront pas à travers»*; quelques-uns pourront cependant accélérer.

- ***«Ceux qui sont très faibles, on essaie beaucoup plus de les socialiser qu'autre chose...»***

À celui qui a atteint son niveau maximum, on change sa formule de cours : *«C'est presque des cours privés.» «C'est quand on aura établi un contact avec eux qu'on pourra leur montrer quelque chose.»*

11.4 Le troisième objectif : permettre et favoriser la prise en charge de son développement personnel

- **L'équipe est formelle**

  «Il y a chez les étudiants qui entament leur deuxième année, ***un changement de nature et pas juste de degré****, dans la façon dont ils travaillent, dont ils ont pris conscience de ce qu'ils sont, et dont* ***ils ont pris conscience du contrat moral envers eux-mêmes****.»*

- **Les étudiants eux-mêmes décrivent ainsi ce qu'ils ont appris :**

  — *«J'ai appris à communiquer.»*

  — *«J'ai appris à demander de l'aide.»*

  — *«J'ai appris à me prendre en main, la seule personne en qui tu peux vraiment croire, c'est en toi-même.»*

  — *«Je ne serai plus ici dans trois ans, mais j'aurai appris à aller chercher l'aide dont j'ai besoin.»*

11.5 Quelques autres résultats non anticipés

- Le plus important est certainement **le niveau d'engagement et de satisfaction des enseignants**. *«Nous avons battu tous les records de non suppléance et de non absence »*, note le directeur. *«À Boudreau, seulement 12 % des congés sociaux ont été pris, alors que pour l'école venant en second à la C.E.C.Q., c'était au-dessus de 40 %.»*

- Un autre résultat important est **l'ouverture sur l'extérieur, et l'établissement de communications avec l'environnement**. L'école a pris l'initiative. *«On a organisé une semaine d'information avec des kiosques, et différents organismes sont venus dans l'école présenter aux étudiants ce qu'ils font : grossesse-secours, prévention-suicide, le*

C.L.S.C., etc... On est allé les chercher, car eux ne viendront pas », explique le directeur. *«Ils disaient : c'est la première fois qu'on entre dans une école.»*

11.6 Quelques interrogations

Dans son **Rapport d'étape**, le directeur mentionne que l'équipe a l'intention de *«continuer, en 1985-86, ce qui a été amorcé la première année, tout en y apportant les correctifs nécessaires.»* Les principales interrogations de l'équipe sont les suivantes :

— **Les absences des étudiants** : *«On n'a pas réussi à résorber les absences, et c'est gênant pour tout le groupe dans un cours magistral.»*

— **La relance des *«redécrocheurs»*** : plusieurs *«lâchent pour des jobines»*, à cause de leur situation financière; il faudrait monter une opération-relance.

— **Les résultats souvent décevants pour l'étudiant des tests de classement à l'entrée** : il faudrait, pour plusieurs, trouver un moyen de démarrer qui soit valorisant et permettre au jeune de passer rapidement sur du *«déjà vu»*, comme cela se fait à l'éducation des adultes.

— **Le suivi et le tutorat** : certains enseignants *«n'avaient pas le temps de faire les appels qu'ils auraient dû faire»*; c'est une formule à réévaluer.

— **L'adaptation de l'enseignement magistral** : *«On fait des* "spectacles" *pour une moyenne, et tant pis pour ceux qui ont acquis un peu plus... Tout le monde est là ensemble, et on vit avec ça.»* Par contre, *«Si c'est trop individualisé, on les perd.»*

— **La difficulté qu'ont beaucoup d'étudiants à planifier leur temps eux-mêmes**. *«Plusieurs remettent toujours les choses à faire à la dernière minute... ils prennent du retard, manquent des cours, sont étouffés, abandonnent.»*

— **Le modèle de formation générale ordinaire axée sur le Cégep** : il n'apparaît pas adapté à tous les *«raccrocheurs»*. *«Que veut-on au juste : préparer tous ces jeunes à obtenir leur diplôme d'études secondaires ? À mieux apprendre la société dans laquelle ils sont ? À obtenir un métier ?»*, se demande l'équipe.

— **Le problème des jeunes qui travaillent** : pour ceux qui ont des emplois de concierges, serveuses, surveillants de nuit dans un garage, *«être au cours à 9h15 le matin est inhumain quand tu as travaillé toute la nuit... Plusieurs ne réussissent pas, et ce sont généralement de très bons élèves.»*

— **L'influence du milieu social du jeune** : il est souvent peu favorable à l'étude. *«Pourquoi te fatiguer pour 180 $ de plus, alors qu'on peut vivre assez bien en groupe ?»*

— **Que faire avec ceux qui ne réussissent pas ?** *«Avec une bonne partie de cette clientèle, on passe à côté de l'essentiel.»*

CONCLUSION

«Être ici leur redonne une forme de dignité...»

L'école Boudreau est centrée sur l'insertion sociale des jeunes adultes, conformément à l'objectif général inscrit au départ dans son projet éducatif. Comme l'explique l'un des enseignants, *«ce travail d'insertion se fait par le milieu social : ces jeunes adultes ont ici l'occasion de partager une existence avec d'autres; par la valorisation personnelle : on insiste sur leurs acquis; par le travail scolaire : ils apprennent à réussir»*.

Les jeunes eux-mêmes manifestent beaucoup de satisfaction : *«Ici on est gâtés, on ne peut pas demander mieux»*. Plusieurs sont fiers du fait que la formule pédagogique soit aussi exigeante : *«Ici, on travaille pour avoir notre diplôme»*. Lorsqu'on les questionne, ils ont beau chercher, ils disent ne voir aucune amélioration à apporter à l'école, mais expriment un seul souhait, rétrospectif : *«On aurait aimé avoir une telle école plus jeunes »*. Le directeur, pour sa part, s'interroge : *«Ceux qui n'ont pas acquis un certain degré de maturité profitent-ils pleinement d'une telle école ?»*

Chose certaine, souligne le directeur, l'école représente un lieu qui peut être un point de départ, un lieu qui leur permet d'être quelqu'un socialement : *«Ils font quelque chose et peuvent dire "je suis étudiant", et plus seulement "je suis sur le Bien-être social"»*... Et un enseignant explique : *«Boudreau, c'est comme une permission d'avoir à nouveau de l'espoir»*.

ANNEXE

LA SITUATION DE L'ÉCOLE BOUDREAU DANS L'ENSEMBLE DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE AVEC UN OBJECTIF D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES

L'école Boudreau n'est pas un projet isolé : elle fait partie d'un ensemble de mesures mises en œuvre par la C.E.C.Q. pour accueillir les jeunes qui désirent revenir à l'école terminer leurs études secondaires. De plus, dans un souci de prévenir l'abandon des études, la commission scolaire a élaboré d'autres mesures destinées aux élèves du secondaire *«en risque d'abandon scolaire»*; elle met aussi en œuvre, dès le primaire, certaines activités de prévention.

1. Au primaire

Même si historiquement, les mesures d'insertion sociale et professionnelle, et plus particulièrement les mesures de prévention de l'abandon scolaire, concernent le secondaire, le secteur primaire joue un rôle préventif à plus long terme auprès des clientèles à risque. Les mesures principales mises en place à la C.E.C.Q. sont les suivantes :

— Des «maternelles – 4 ans» dans les milieux défavorisés, ainsi que les services de psycho-éducatrices dans les écoles désignées.

— Des mesures d'adaptation scolaire destinées à des élèves mésadaptés socio-affectifs.

— Des services personnels aux élèves : 9 psychologues sont disponibles pour les 20 écoles du réseau, ainsi que des travailleurs sociaux.

— Une politique d'absentéisme scolaire visant à éviter l'absentéisme chronique, avec relance à domicile auprès des parents.

2. Au secondaire

2.1 *Pour prévenir l'abandon scolaire*

a) Des mesures destinées aux jeunes déjà identifiés comme ayant des difficultés scolaires :

- ***Le «secondaire pratique» et des classes spéciales*** pour les jeunes qui présentent des difficultés scolaires majeures et ont des retards scolaires importants.

- ***La possibilité d'un cheminement particulier, pour les jeunes qui ont des troubles d'apprentissage ou des difficultés d'adaptation socio-affective***

  La commission scolaire a développé un réseau de classes fermées ou semi-fermées, dans six écoles qui abritent chacune deux classes. Des jeunes de 13 à 17 ans de 1ère, 2e et 3e secondaire peuvent y séjourner en attendant de réintégrer les classes régulières. En plus du programme scolaire de base, ces jeunes ont la possibilité de participer à des activités d'insertion sociale et communautaire pendant huit périodes/semaine, soit dans l'école, soit à l'extérieur. Bâties autour de centres d'intérêt, ces activités permettent aux jeunes de prendre des responsabilités. Cela a pour but de sécuriser ces jeunes et de leur donner l'occasion de «réussir», et peut-être de retrouver une motivation face aux études.

b) Des mesures de dépistage suivies d'intervention pour les jeunes non encore identifiés qui seraient susceptibles de «décrocher» :

- ***Le dépistage, dans toutes les écoles secondaires, des jeunes susceptibles d'abandonner l'école, par l'instrument «L'école ça m'intéresse» et le Programme prévention de l'abandon scolaire.*** C'est à chaque école de prévoir ensuite, dans son projet éducatif, des mesures d'aide pour les élèves dépistés.

- ***L'affectation d'un technicien d'aide sociale à l'école Joseph-François Perreault et d'un autre à l'école Cardinal-Roy.***

  Leur tâche consiste tout d'abord à repérer les jeunes en risque d'abandon scolaire, à concevoir pour chacun un plan d'action individuel, à former des *«groupes de motivation»* visant à les impliquer dans la vie de l'école, et à rencontrer leurs parents individuellement et en groupe.

c) Une *«classe transitoire de quartier»* pour les jeunes de l'école Joseph-François Perrault, en voie de «décrocher».

En 1984-85, *l'Intervalle*, une classe de quartier située dans un centre communautaire, recevait une quinzaine de jeunes en situation d'absentéisme chronique et d'échecs scolaires répétés. En plus de vivre des rapports personnalisés en petits groupes, ces jeunes recevaient un soutien dans leur vécu familial et social et un soutien pédagogique individuel pour réaliser à leur rythme un programme scolaire sur mesure. En 1985-86, cette classe de quartier n'est pas reprise, mais les groupes de motivation, le suivi individuel et les interventions auprès des parents et des professeurs se poursuivent à l'intérieur de l'école.

d) Un Centre de ressources et de référence-réseau pour les élèves susceptibles de «décrocher» et pour ceux qui interviennent auprès d'eux, dans toutes les écoles.

Une équipe composée d'un psycho-éducateur, d'un psychologue, d'un conseiller d'orientation et d'un travailleur social fait des interventions et de la référence.

— **Elle intervient directement auprès d'élèves en situation de crise ou de difficultés majeures** et leur offre un soutien individuel; elle regroupe les élèves présentant le même type de problèmes pour un soutien thérapeutique à court terme; elle veut mettre sur pied **une classe d'observation** des élèves à problèmes aigüs;

— **Elle agit aussi comme consultant auprès de directions d'école et des équipes-école** pour les aider à trouver des solutions aux difficultés rencontrées par certains jeunes dans leur développement socio-affectif et intellectuel.

— **Elle soutient la participation des parents ou de personnes signifiantes,** au cheminement scolaire et personnel de ces élèves.

— Enfin, **l'équipe réfère à des organismes ou à des consultants extérieurs,** les jeunes dont les difficultés exigent d'autres ressources que celles de la C.E.C.Q.

e) La contribution de la C.E.C.Q. au Centre intégré de réadaptation externe de Québec destiné à des jeunes de 12 à 17 ayant été l'objet d'interventions légales, et vivant dans leur famille.

Trois instances sont impliquées dans la réalisation de ce programme de services scolaires et personnels pour ces jeunes dont la situation nécessite des interventions spécialisées en réadaptation : Communauté-Jeunesse du C.L.S.C. Basse-Ville, le Centre d'accueil Le Phare et la C.E.C.Q. Chacun y investit des ressources : le premier en psycho-éducation et en travail social; le second offre son expertise auprès de cette clientèle; la C.E.C.Q. est responsable de la dimension scolaire. Elle offre donc, depuis septembre 1985, dans les locaux appartenant à Communauté-Jeunesse, des services pédagogiques alternatifs à ses programmes réguliers, à un groupe de 15 jeunes maximum à la fois, ce qui permet au Centre de recevoir une cinquantaine de jeunes au cours d'une année.

2.2 *Pour permettre le retour aux études*

a) Le centre d'accueil et de référence :

Situé dans les locaux de l'école Boudreau, c'est lui qui reçoit tous les jeunes adultes désirant revenir aux études dans l'un des programmes de la C.E.C.Q. À la suite de la session «*Premier contact*» de cinq jours (décrite plus haut à la section VII), le jeune choisit le régime pédagogique répondant le mieux à ses besoins : la formation générale au secondaire «*régulier*»; la formation générale au secondaire «*adultes*»; un profil de formation professionnelle; ou un régime mixte de formation professionnelle et de formation générale.

b) Le retour aux études dans le réseau régulier des écoles secondaires

Selon les disponibilités organisationnelles, certains jeunes adultes peuvent compléter leurs études secondaires ou un profil de formation professionnelle en réintégrant une école secondaire régulière. Trois écoles de la C.E.C.Q. reçoivent ces étudiants, principalement en formation professionnelle où 175 jeunes adultes fréquentent les cours.

c) L'école Boudreau

Elle offre les programmes réguliers de formation générale de la 1ère à la 5e secondaire selon un régime adapté pour les jeunes adultes.

e) Le Centre d'éducation des adultes

Il offre aux jeunes «raccrocheurs» des cours de formation générale de la 1ère à la 5e secondaire, selon le régime de l'éducation des adultes. Il accueillait, en 1984-85, 559 «raccrocheurs», dont environ 350 le jour et les autres le soir. Il fonctionne selon le régime d'entrées périodiques et sorties variables et utilise la formule pédagogique d'apprentissage individualisé. Il a également mis en place un ensemble de mesures destinées à mieux répondre à ce type de clientèle et à prévenir le redécrochage. Par exemple :

— **une politique de présence aux cours**, qui prévoit un contrôle quotidien des absences, une réserve de jours pour absences motivées, et le rapport au Centre Travail-Québec des absences non motivées excédant la réserve prévue, ce qui entraîne des coupures d'allocations;
— **un service de prévention du décrochage** par l'intervention d'un travailleur social auprès de petits groupes;
— **un suivi global individuel** par le rattachement de chaque étudiant à un formateur qu'il rencontre deux fois par mois;
— **une animation communautaire** visant à amener les jeunes adultes, surtout les moins motivés pour les apprentissages scolaires, à développer des compétences de vie sociale;
— **une collaboration avec le ministère de la Justice**, pour les jeunes adultes en probation qui doivent exécuter des travaux compensatoires.

De plus, étant confronté à des clientèles de plus en plus nombreuses n'ayant pas les acquis suffisants pour suivre les programmes de 1ère secondaire, le Centre a ajouté à son programme régulier les cours de base et de pré-secondaire en français.

e) Le Centre Jacques-Cartier pour les jeunes adultes, organisé par le Service d'éducation des adultes.

Ouvert depuis septembre 1985, ce nouveau centre accueille 170 jeunes adultes analphabètes ou ayant des déficiences intellectuelles, pour des groupes d'alphabétisation. En décembre, le Centre a ajouté à son programme actuel les cours de 1ère à 5e secondaire.

f) Le centre de formation professionnelle pour adultes.

Il offre aux étudiants huit profils de formation : coiffure, boucherie, pâtisserie, infirmière auxiliaire, recyclage des puéricultrices, esthétique, secrétariat, réparation de récepteur audio et vidéo.

g) Des programmes mixtes de formation générale et professionnelle pour les jeunes adultes, organisés par le Service d'éducation des adultes.

Certaines conditions, comme l'horaire flexible et la possibilité de fréquenter un centre à temps partiel ou à temps plein, permettent aux jeunes adultes de jumeler la formation générale ou la formation professionnelle à d'autres programmes des Centres Travail-Québec, de la Commission de formation professionnelle, du Secrétariat à la jeunesse ou du ministère des Loisirs, Chasse et Pêche. L'étudiant peut , par exemple, se donner une formation générale combinée avec une formation professionnelle, avec des travaux communautaires, avec des stages en entreprise ou avec une formation en industrie.

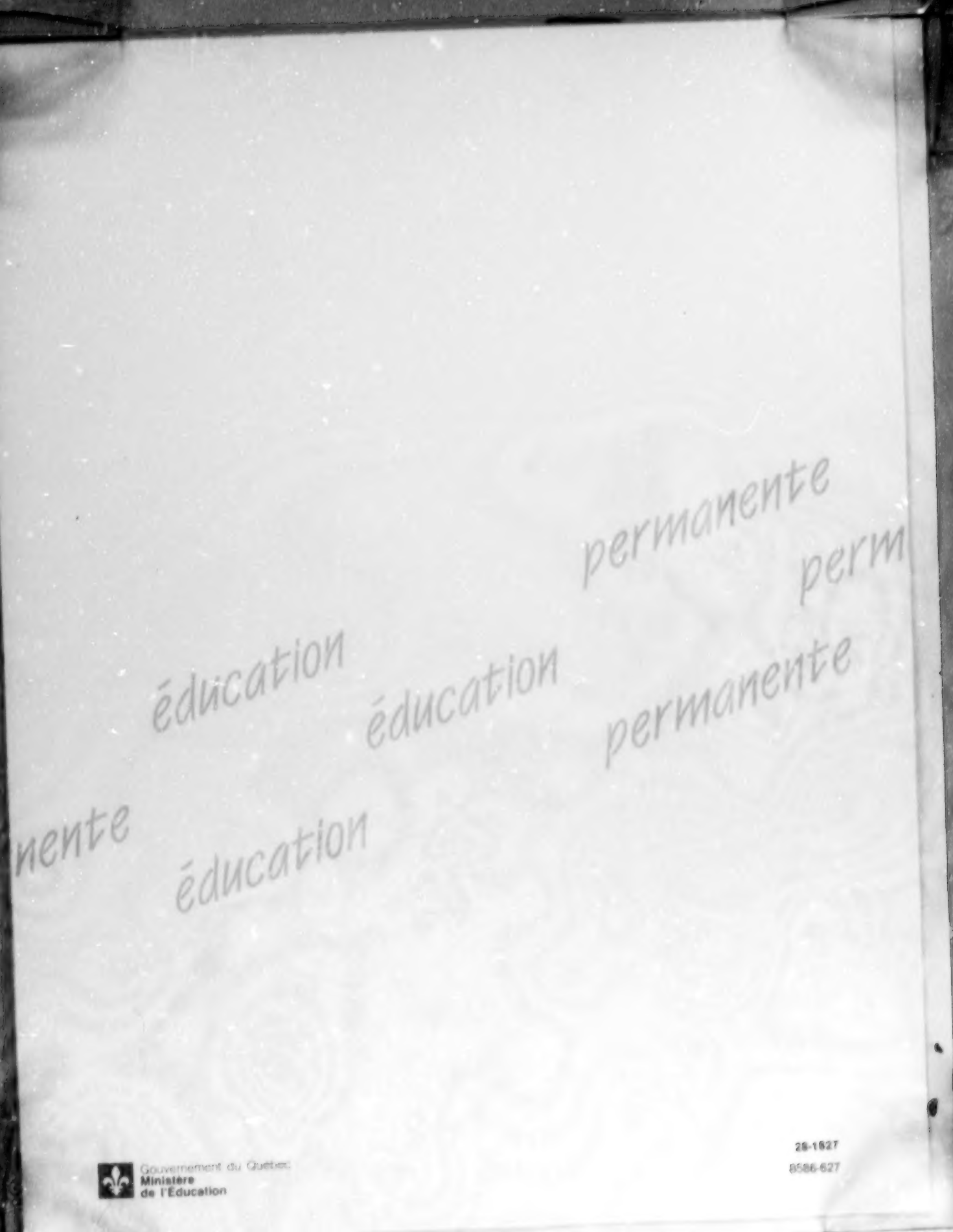

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

29-1527
8586-627